



BULLETIN FEDERAL N°301 Mars 2017

SOMMAIRE

Procès-verbaux

- Bureau fédéral – 05/11/2016 P. 01
- Comité directeur – 10/12/2016 P. 06

Comptes rendus

- Groupe "Labellisation des clubs" – 08/12/2016 P. 12
- Commission sportive fédérale – 02/02/2017 P. 15
- Commission fédérale de formation – 18/02/2017 P. 20
- Rassemblement pour l'accompagnement
au développement des Territoires – 19/02/2017 P. 30

Appels - Instances

- Instance supérieure de discipline – 10/02/2017 P. 39

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL 05 NOVEMBRE 2016

PRESENTS :

Président : Christian Palierne

Jacques Barraud ; Pierre Blanchard ; Anne Boileau Demaret ; Jean-René Chevalier ; Guy Letrot ; Patrick Lustremant ; Miguel Vicens

INVITES :

Francis Czyzyk

EXCUSES :

Christian Rigaud ; Jacques Ray

ASSISTENT :

Pascal Berrest, Directeur technique national

Odile Perrier, Directrice générale des services

Morgane Le Gall, Responsable de la communication

Thomas Chevalier, Secrétariat administratif

POINT 1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL DU 09 SEPTEMBRE 2016 (PATRICK LUSTREMAN) _____

Après modification sur le point 10 à la demande Pierre Blanchard à savoir :

« Le bureau fédéral est favorable à l'unanimité à la reprise du secteur handisport. Le dossier sera proposé au prochain Comité directeur.

La délégation Sport adapté est envisagée dans un second temps, les relations avec ce public qui ne joue pas encore dans nos clubs étant plus compliquées »,

le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents.

POINT 2 – SUIVI DES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR DU 1ER OCTOBRE 2016 (PATRICK LUSTREMAN) _____

- ▲ Une visite de Didier Leroy (ITTF) est prévue à Disneyland en prévision de la Coupe du Monde 2018.
- ▲ Une rencontre est envisagée avec M. Gérard Masson, Président de la fédération handisport, dans la perspective de l'intégration du secteur handisport au sein de la FTTT.
- ▲ Suite à la rencontre avec la déléguée du personnel, l'augmentation du prix du ticket restaurant sera effective au 1^{er} décembre 2016 ; une augmentation des salaires, une modification de l'indemnité transport et la mise en place du compte épargne temps sont à l'étude. Le repas du personnel est prévu le 16 décembre 2016.

- ▲ Boutique fédérale : le contrat avec Fan avenue en vue de l'externalisation de la boutique, n'est pas acceptable en l'état. Parallèlement, Wack sport serait prêt à reprendre l'ensemble de la boutique.

POINT 3 – ACTUALITES

- ▲ Assemblée générale du 6 novembre 2016 :
Modification dans le déroulement : l'allocution du Président sera placée après le vote du budget pour permettre à Denis Masségli, Président du CNOSF, d'être présent car il souhaite s'appuyer sur le discours présidentiel.
- ▲ Point sur les fusions de ligues :
Patrick Lustremant commente le tableau « Echancier fusion des ligues » et précise la présence fédérale lors des assemblées générales électorales dans les nouvelles ligues.
- ▲ Informations DTN :
 - ✓ Championnats d'Europe à Budapest :
Chez les féminines, les joueuses ont tenté leur chance avec des comportements très positifs sur tous leurs matchs, elles réalisent des performances au-delà des attentes.
Chez les masculins, regret de la blessure d'Alexandre Cassin avant le départ, performance en demi-teinte de Tristan Flore et du double Flore/Lebesson dont on attendait mieux ; mais résultats exceptionnels en simple d'Emmanuel Lebesson et Simon Gauzy dans un contexte relevé (présence de tous les meilleurs) qui viennent effacer des années de disette et atténuer la déception des JO qui est peut-être une des causes de ces performances.
Les résultats ne doivent pas faire oublier leur fragilité et l'objectif qui est Tokyo 2020.
 - ✓ Un stage inter pôles est prévu du 18 au 23 décembre à Ceyrat : les structures sont intéressées (déjà 49 pongistes inscrits et 11 cadres).
 - ✓ Le décret sur le certificat médical est sorti, avec notamment la protection des sportifs de haut niveau.
 - ✓ Le bilan de l'olympiade et les perspectives doivent être présentés devant la MOP le 17 novembre 2016.
 - ✓ Dans le cadre du partenariat avec la Chine, Camille Lutz et Prithika Pavade partent en stage en Chine du 9 novembre au 3 décembre 2016.
- ▲ Préparation du Projet de performance fédéral (PPF) 2017-2020-2024 :
Il doit être présenté au ministère et à la commission du sport du haut niveau en juin 2017 pour être applicable en septembre 2017. Il sera présenté et soumis au vote des membres du futur conseil fédéral lors de sa première réunion le 8 avril 2017. Par conséquent, les travaux devront être terminés pour mars 2017. Ce PPF s'articulera autour de 4 thématiques : stratégie olympique pour les Jeux de 2020 et 2024, mise en œuvre des parcours et des structures d'accession et de préparation au haut niveau dans le cadre de ce PPF, préparation de l'évaluation de ce PPF, formation des entraîneurs dans les domaines de l'accession et de la préparation au haut niveau + une thématique transversale (les féminines).
- ▲ Développement :
 - ✓ Ping Tour : le bilan a été fait pour les étapes de type 1 et 2, le bilan pour le type 3 reste à faire.
 - ✓ ARS : 143 dossiers ont été déposés ; les dotations sont les mêmes que celles de la saison dernière ; la journée de formation du 29 octobre a été reportée par insuffisance de candidats. Il faut réfléchir à une organisation plus régionalisée.

- ✓ L'accompagnement de la licence événementielle est prêt. Le support 4-7 ans a été revu, il est à intégrer dans la détection. Le PPP et ses supports seront finalisés après l'AG fédérale.
- ▲ Formation :
- ✓ Les réflexions sur le BPJEPS TT suivent leur cours : étude de faisabilité, mise en place concrète.
 - ✓ Les résultats de l'enquête sur l'emploi auprès des clubs de plus de 150 licenciés sont en cours d'analyse. D'ores et déjà ce n'est pas le nombre et le type de licenciés qui infléchit la politique d'emploi des clubs mais la nature de l'activité proposée : un club avec un projet compétitif fort, à nombre de licences égal, a tendance à plus embaucher.
Le recensement entrepris évalue le nombre de cadres à 1060 pour 670 « équivalents temps plein ».
- ▲ ITTF/ETTU : élections, actualités :
- ✓ Election pour le bureau exécutif de l'ETTU (essentiellement composé de représentants de pays du Nord de l'Europe). La candidature de Christian Palierne au Board director n'a pas été retenue par les 53 pays présents ou représentés.
 - ✓ Représentants français dans les commissions : Miguel Vicens (VP classement), Françoise Lopicque (Technique), Claude Rackelboom (Arbitrage), Nicole Coury (Board justice), Patrick Ringel (Handisport).
 - ✓ Jean-François Kahn a été nommé membre d'honneur de l'ETTU.
 - ✓ Le Président fédéral a échangé avec le président de la fédération allemande au cours des championnats d'Europe à Budapest. L'ITTF ne reconduit pas son contrat avec TMS ; elle va s'occuper directement de son marketing.
- ▲ Siège fédéral :
- Le calendrier des travaux de rénovation du chauffage est tenu.
Pour la location du 1^{er} étage, une piste sérieuse est envisagée (échanges qui pourraient aboutir à un pré contrat).
- ▲ SPID :
- Be-net a commencé son travail au rythme de 2 à 3 réunions par semaine.
Romain Bouhista a été recruté sur un contrat d'apprentissage début octobre pour ce dossier. La 1^{ère} réunion du comité de pilotage aura lieu le 18 novembre.
- ▲ Partenaires :
- ✓ Le contrat pour les balles ainsi que celui pour les Internationaux de France jeunes ont été signés avec Butterfly le 31 octobre. Le contrat avec Initiatives a également été signé. Le contrat avec Cornilleau est en cours de rédaction.
 - ✓ La page dans L'Equipe d'une valeur de 35 000 € a été obtenue à 20 000 € : le coût pour la FTTT est de 11 500 € ; 8 500 € ont été pris en charge par nos partenaires (Thibar, Cornilleau, Wack, MMA et Gerflor).
- ▲ Championnat PRO :
- L'audit sera réalisé par le cabinet d'études et de conseil Mouvens-Sport. Les clubs de PRO participeront en partie au coût de cet audit par l'intermédiaire d'une augmentation des droits d'engagement.
Problème de la diffusion : une relance auprès du repreneur de Bwin a été faite ; certains clubs sont prêts à diffuser gratuitement.
Dans le cadre de la dynamique due aux résultats des championnats d'Europe, le bureau fédéral décide de faire un effort en direction des clubs (200 € par rencontre retransmise jusqu'à la fin des matchs aller en incluant les clubs de PRO A dames qui peuvent diffuser) et demande qu'une réunion avec les clubs de PRO soit organisée pour envisager la suite.

▲ Communication :

Morgane Le Gall présente les retombées médiatiques des championnats d'Europe 2016 et les supports de communication autour des résultats.

▲ Primes :

Le Président propose d'attribuer des primes suite aux résultats de l'année 2016.

Fin du Bureau fédéral : 17h00

Patrick LUSTREMANT
Secrétaire général

Christian PALIERNE
Président

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 10 DECEMBRE 2016

PRESENTS :

Président : Christian Palierne

Jacques Barraud ; Pierre Blanchard ; Patrick Cannet ; Jean-René Chevalier ; Jean-Claude Cornillon ; Francis Czyzyk ; Anne Boileau Demaret ; Georges Gauthier ; Jean-Luc Guillot ; Thibaut Huriez ; Jean-François Kahn ; Fabrice Kosiak ; Françoise Lopicque ; Guy Letrot ; Patrick Lustremant ; Jacques Ray ; Christian Rigaud ; Jacques Sauvadet ; Jacques Sorieux ; Karine Tablin ; Sylvie Thivet ; Guy Tusseau ; Miguel Vicens.

EXCUSES :

Alain Coupet ; Bernard Grosso ; Daniel Marchand ;

ASSISTENT :

*Bernard Bousigue, Directeur technique national adjoint
Thomas Chevalier, Assistant administratif
Christian Gaubert, Directeur technique national adjoint
Morgane Le Gall, Responsable de la communication
Odile Perrier, Directrice générale des services
Sylvie Selliez, Médecin fédéral*

1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2016 – PATRICK LUSTREMAN

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRESIDENT

- ▲ Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux sports, a reçu les présidents de fédérations olympiques dans l'optique d'un débriefing sur les jeux de Rio et pour faire le point sur les états généraux du sport de haut niveau dont le bilan est programmé en décembre à l'INSEP.
- ▲ Championnats d'Europe à Budapest : résultats exceptionnels en garçons, comportement remarquable et positif des filles, ce qui neutralise l'effet de déception des JO.
Le travail de médiatisation par les services fédéraux et plus particulièrement par le service Communication doit être souligné. Le Président remercie également la DTN.
- ▲ Cluster sport dans l'Essonne : le Président a reçu Karim Khelaf, ex-conseiller de Manuel Valls, pour écouter la présentation de ce projet qui regrouperait, sur 150 ha dédiés au sport à Bondoufle, une maison des fédérations, des start-up ainsi que des unités scientifiques en vue d'une coopération économique.
- ▲ Le Président revient sur l'Assemblée générale de la FFTT du 6 novembre qu'il qualifie de bonne tenue dans la mesure où le budget prévisionnel 2017 et les statuts ont été adoptés à l'unanimité.
- ▲ ITTF : lors de son assemblée générale, l'ITTF a décidé de ne pas reconduire le contrat avec TMS, elle gèrera elle-même son marketing. Thomas Weikert a annoncé sa candidature à la présidence de l'ITTF lors des élections de mai 2017 à Dusseldorf. Jean-Michel Saive pourrait aussi être candidat.

3 – INFORMATIONS SECRETARIAT GENERAL, ADMINISTRATION – PATRICK LUSTREMANT – ODILE PERRIER

- ▲ Un nouveau locataire occupera l'espace du 1er étage du siège fédéral à partir de janvier 2017.
- ▲ Application « FFFT » : le premium est lancé et les commentaires sont très positifs.
En 24 heures et sans communication, on enregistre 36 ventes d'abonnements annuels (8,99 euros) et 25 ventes d'abonnements mensuels (0,99 euros). 5% des utilisateurs Android ont fait la mise à jour Premium.
- ▲ Délégations fédérales :
 - ✓ Jean-René Chevalier pour France/Italie à Gigean ;
 - ✓ Anne Boileau-Demaret pour France/Slovaquie à Beaufou ;
 - ✓ Jacques Sauvadet pour les Championnats de France seniors à Marseille.
- ▲ Primes aux résultats : suite aux médailles obtenues aux derniers championnats d'Europe, la grille d'attribution jusque-là en vigueur a besoin d'être actualisée. Pascal Berrest, Jean-René Chevalier et Guy Letrot sont chargés de cette mise à jour sur la base des montants maximum d'ores et déjà entérinés par le Comité directeur.

4 – INFORMATIONS DU DTN – BERNARD BOUSIGUE

Haut niveau :

- ▲ Qualification européenne : une victoire en garçons contre l'Italie (3/0) et une défaite en filles contre la Slovaquie (1/3) ;
- ▲ World Tour : Enzo Angles obtient une médaille d'argent en moins de 21 ans en Autriche ; Can Akkuzu remporte deux fois le bronze en moins de 21 ans en Autriche et en Suède ; le double Ouaiche / Hachard perd en finale en Suède ; Can Akkuzu se qualifie pour la finale du World Tour en moins de 21 ans ; Antoine Hachard et Romain Ruiz sont repêchés pour les finales du World Tour en double.
- ▲ Championnats du Monde juniors au Cap : Alexandre Cassin et Joé Seyfried remportent la médaille de bronze en double ; Alexandre Cassin atteint les quarts de finale en simple (défaite à la belle sur le futur vainqueur) ; Marie Migot / Océane Guisnel et Audrey Zarif / Leilī Mostafavi s'inclinent en quarts de finale en double ; l'équipe de France féminine termine 5^e (1^{re} nation européenne) et l'équipe de France masculine est 7^e (2^e nation européenne).
Au bilan, seulement 4 médailles européennes sur 28 possibles, toutes en bronze : une pour la France, deux pour la Roumanie et une pour la paire slovène-serbe.
- ▲ La MOP, le 17 novembre à l'INSEP, octroie un satisfecit à la FFFT ; en perspective, la réforme du haut niveau par la mise en place le plus rapidement possible du Programme de performance fédéral (PPF).
- ▲ Programme de performance fédéral : ce projet répond à une commande ministérielle, adressée à toutes les fédérations olympiques reconnues de haut niveau.
Le PPF doit être présenté au ministère des sports au plus tard en juin 2017 pour être applicable à la rentrée prochaine (septembre 2017). Il sera soumis à approbation du 1er conseil fédéral de la future équipe, les 7 et 8 avril 2017.
Afin de préparer et de rédiger ce projet, l'organisation suivante a été adoptée : quatre thèmes de réflexion seront mis en place sous forme de quatre groupes de travail pilotés chacun par un responsable. Un élu du comité directeur est intégré à chaque groupe.
- ▲ La stratégie olympique du tennis de table pour les JO de 2020 (Tokyo) et pour la relève appelée à préparer les JO de 2024 (Paris ?).
Pilote : JC Decret (directeur du haut niveau). Elu : G. Letrot + 1 représentant des clubs de ProA / ProB (fin des travaux prévus pour mi-janvier 2017).
- ▲ La mise en œuvre des parcours et des structures d'accession et de préparation

au haut niveau dans le cadre de ce PPF.

Pilote : I. Thibaud (responsable Secteur Performance Jeune). Elu : M. Vicens (fin des travaux prévue pour fin février 2017).

▲ La préparation de l'évaluation de ce PPF.

Pilote : B. Bousigue (DTN adjoint chargé du haut niveau). Elu : P. Cannet (fin des travaux : début mars 2017).

▲ La formation des entraîneurs dans les domaines de l'accession et de la préparation au haut niveau.

Pilote : C. Gaubert (DTN adjoint chargé des formations). Elu : A. Coupet (fin des travaux : début mars 2017).

▲ Réforme du critérium fédéral : groupe de travail piloté par I. Thibaud, restitution pour fin janvier.

Développement :

▲ Les bons d'achats de l'opération Aménagement des Rythmes Scolaires (première dotation) ont été envoyés aux clubs.

▲ Première réunion du groupe de travail 4-7 ans le jeudi 8 décembre : relancer la dynamique des sections 4-7 ans dans les clubs.

▲ Labels : le seuil des 300 clubs labellisés est dépassé.

▲ Aller à la rencontre des territoires : C. Gaubert et B. Paliarne commenceront dès janvier 2017.

▲ Participation de la DTN dans le groupe de travail « Mixité des compétitions et évolution du sportif » : première réunion le 10 décembre.

5 – ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2017 – PATRICK LUSTREMANT _____

L'ordre du jour de l'assemblée générale du 25 mars est adopté à l'unanimité ainsi que la date limite pour la prise en compte du nombre de voix fixée au 28/02/2017. La date limite pour le dépôt des listes a été arrêtée au vendredi 3 mars 2017 (16h pour un dépôt au siège fédéral ou cachet de la poste au 3 mars).

6 – FUSION DES LIGUES – FRANÇOISE LAPICQUE _____

Françoise Lopicque fait le point sur les Assemblées générales constitutives des nouvelles ligues. Elle évoque la réunion des référents des nouvelles régions qui a eu lieu la veille au siège. Il s'agissait de faire le point sur le fonctionnement, notamment sur les secteurs sportif et administratif. Ont, entre autres, été évoqués une nouvelle numérotation des ligues au 1^{er} juillet 2017 et les droits dans SPID.

Elle aborde le problème de l'Occitanie où le retard dans le calendrier est manifeste en raison d'un désaccord entre les deux ligues sur les aspects financier et réglementaire. Une réunion de concertation a eu lieu à laquelle participait le conseil juridique de la FFTT pour trouver la meilleure solution.

Il est demandé aux deux ligues de fusionner avant fin juin 2017. Pour ce faire, elles devront tenir chacune une assemblée générale avant celle de la fédération fixée au 25 mars pour acter le principe de fusion, voter les statuts et proroger les mandats des élus actuels afin de ne pas pénaliser les représentants des deux ligues et de leurs comités départementaux à l'Assemblée générale électorale fédérale. Il y aura absence du représentant de l'Occitanie au Conseil fédéral jusqu'à la fusion.

Le Comité directeur adopte à l'unanimité moins une abstention les dispositions nécessaires concernant l'Occitanie.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, le président de la ligue d'Aquitaine a demandé que l'assemblée générale constitutive soit présidée par un élu fédéral. Le Comité directeur désigne à l'unanimité Patrick Lustremant.

7 – COMPOSITION DE L'INSTANCE SUPERIEURE DE DISCIPLINE – CHRISTIAN PALIERNE _____

Gérald Mattenet étant décédé et Bernard Barbier indisponible, il manque un membre au sein de l'instance. Le Président fédéral propose la candidature de Gilbert Chaverot. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8 – BOUTIQUE FEDERALE – CONTRAT REVENDEUR – JEAN-RENE CHEVALIER _

Dans un premier temps Jean-René Chevalier fait le point sur les partenariats :

- ▲ le 9 décembre, signature officielle du contrat avec Thibar qui a donné son accord pour participer au Ping Tour et à l'ARS,
- ▲ attente d'une date pour la signature du contrat avec Cornilleau,
- ▲ partenariat signé avec Butterfly,
- ▲ deux pistes sont envisagées pour remplacer le partenariat avec Bwin.

Concernant la boutique fédérale, il s'avère que le contrat avec Fan-avenue ne convient pas.

Une rencontre avec Wack Sport permettrait d'externaliser la boutique en plusieurs parties : le textile d'abord puis les autres articles et enfin les feuilles de rencontres. Dans un premier temps, le contrat serait établi pour un an. Wack Sport propose 20% sur les ventes et un droit de commercialisation de 10 000 €.

Le Comité directeur émet un vote de principe à l'unanimité et donne pouvoir au Bureau fédéral de février 2017 pour valider le contrat.

9 – PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL – BERNARD BOUSIGUE _____

Le projet de performance fédéral a été évoqué lors du point 4 « Informations du DTN ».

10 – CHARTE D'INCLUSION DES PERSONNES TRANSSEXUELLES – FRANCIS CZYZYK _____

La charte « Sport et trans » présentée par les associations Outrans, Acceptess-T et la FSGL est communiquée aux membres du Comité directeur. Les membres estiment que les valeurs d'accueil rappelées dans nos statuts sont suffisantes et ne nécessitent pas l'adhésion à cette charte.

11 – MODIFICATIONS DES REGLEMENTS SPORTIFS – JEAN-LUC GUILLOT _____

La modification de l'article III.107 du chapitre I, titre III, proposée comme suit est adoptée à l'unanimité :

« ...Toute joueuse ayant un classement national égal ou inférieur à 100 commence en nationale 1.

Tout joueur ayant un classement national égal ou inférieur à 150 commence en nationale 1... »

A propos de l'utilisation de GIRPE en nationale, il est proposé de rester sur l'incitation pour 2017/2018. Il est demandé d'envisager un développement de GIRPE pour tablette.

12 – COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES OUTRE-MER DU 5 NOVEMBRE 2016 – MIGUEL VICENS

Miguel Vicens souhaite que la réintégration de la Coupe des Outre-mer dans le budget 2017 soit étudiée. Il propose d'envoyer un courrier à la ministre des Outre-mer et de rencontrer Patrick Gillmann, Président de Nouvelle-Calédonie, lors de sa venue au siège fédéral. Le Président fédéral déclare que la Coupe des Outre-mer se fera grâce à la solidarité financière.

13 – POINT D'ACTUALITE DU POLE EMPLOI FORMATION – CHRISTIAN GAUBERT

Le Brevet professionnel tennis de table (BPTT) :

- ▲ - Le constat : le CQP est à rénover (validation par la branche sport), les besoins sont identifiés dans nos clubs en animation et entraînement jusqu'au premier niveau de compétition (enquête nationale oct. 2015, conclusions d'un groupe de réflexion de la CFF) et la possibilité d'obtenir un BP allégé pour les détenteurs de notre CQP (265 actuellement) est à l'étude.
- ▲ Le réalisé : construction d'un CQP enrichi d'une formation centrée sur les compétences spécifiques des BP (UC3 et 4 : le projet de cycle...) qui sera présenté en sous-commission CPC le 15 janvier.
Une première réunion de réflexion, le 18 novembre 2016, a permis ;
 - ✓ de montrer au ministère la cohérence d'un BP au sein des formations fédérales ;
 - ✓ de bien cerner la complémentarité de ce BP par rapport à notre DEJEPS ;
 - ✓ de faire (avec les responsables des formations FFTT) une première proposition sur les compétences recherchées dans cette formation : animateur/entraîneur jusqu'au premier niveau de formation **et** accompagnateur du projet de club.
- ▲ Les perspectives :
 - ✓ réunion le 28 février 2017 avec l'inspecteur coordonnateur (David Rigaud) et les responsables de nos DEJEPS pour bien cibler la complémentarité des deux formations ;
 - ✓ fin février / début mars 2017 : mise en place du COPIL pour lancer les réflexions et travaux ;
 - ✓ janvier 2018 : validation du diplôme (donner du temps aux organismes de formation pour préparer leur dossier d'habilitation) pour lancer la formation en septembre 2018.

PerfTT 2.0 :

Ce nouvel espace de formation de la FFTT comprend :

- ▲ un portail pour les formations des techniciens avec deux espaces, un pour l'information, un pour la formation ;
- ▲ un portail de la formation ping vers les scolaires, l'espace édu'ping avec un espace pour le primaire, le secondaire, l'universitaire ;
- ▲ un portail de formation pour le développement avec un espace pour les formations du développement durable et un espace pour l'accompagnement au développement ;
- ▲ un espace collaboratif CFF/CREF pour des échanges et une mémoire ;
- ▲ un espace pour les formations de dirigeants, pour les formations d'arbitres, pour les formations des salariés administratifs et de développement.

Vincent Moracchini, professeur de sport à la fédération, est le nouvel appui pour l'emploi/formation.

14 – CANDIDAT KINÉSITHÉRAPEUTE FÉDÉRAL – SYLVIE SELLIEZ _____

La fonction était vacante depuis la démission pour raisons professionnelles de Bernadette Molin-Velten. Elle vient d'être confiée à Etienne Filliard, nommée à l'unanimité.

15 – PING SANTE – GUY TUSSEAU _____

- ▲ Avec la 2^e formation Ping santé cancer, dont la 2^e partie se fera en janvier à Angoulême, une cinquantaine de personnes, couvrant 18 régions, auront été formées.
- ▲ Téléthon 2016 : présence de la FFTT lors d'un passage télé ; les actions organisées par les clubs ont permis de dépasser le nombre atteint l'année dernière.

16 – INFORMATIONS GENERALES – PATRICK LUSTREMAN _____

Les derniers comptes rendus du Jury d'appel sont communiqués aux membres du comité directeur ainsi que les dernières statistiques sur la licenciation au 08/12/2016.

Le Secrétaire général
Patrick Lustremant

Le Président
Christian Paliérne

Compte-rendu de la réunion du Groupe de travail « Labellisation des clubs »

08 DECEMBRE 2016

Au siège de la Fédération à 14H30

PRÉSENTS : *Claude LE BORGNE, David LELIÈVRE, Gérard PALDOF, Jacques SAUVADET, Renan THEPAUT*

EXCUSES : *Eric CAUGANT, Pascal GRIFFAULT, Béatrice PALIERNE, Christian RIGAUD*

ASSISTE : *Marie-Claude CARLU*

1/ Approbation du P.V. de la réunion du groupe de travail du 30 septembre 2016

2/ Processus de labellisation des clubs :

- Résultats des dernières mesures sur la validation
- Procédure de relance des ligues en retard

3/ Les statistiques :

- Étude des statistiques actuelles (intérêt de présentations différentes, et de chiffres croisés par ligue, par mois, moyennes,...)
- Statistiques de progression des licenciés des clubs lauréats (en comparaison des clubs non postulants) : possibilités ?

4/ La promotion : relance auprès des clubs

- Outil de promotion, auprès de qui ?
- Comment populariser les résultats, y compris sur le site www.fftt.com, mais aussi auprès des ligues et des élus ?

5/ Questions diverses :

Jacques SAUVADET, responsable du groupe de travail, remercie les membres présents à cette réunion.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU GROUPE DE TRAVAIL DU 30 SEPTEMBRE 2016

Le procès-verbal du groupe de travail du 30 septembre 2016 est approuvé.

2 - PROCESSUS DE LABELLISATION DES CLUBS

- RESULTATS DES DERNIERES MESURES SUR LA VALIDATION :

Jacques Sauvadet fait état des statistiques actuelles :

- Nombre de labels demandés : 1775
- Nombre de labels validés : 1090
- Nombre de clubs labellisés : 306
- Les labels les plus demandés :
 - Acti'ping : 278
 - Equip'ping : 279
 - Ping 4/7 ans : 201
 - Loisirs Ping : 200

- Nombre de clubs ayant le diplôme OR : 02
- Nombre de clubs ayant le diplôme ARGENT : 04
- Nombre de Clubs ayant le diplôme BRONZE : 19
- Nombre de clubs ayant le drapeau : 25

Un tableau récapitulatif des statistiques sera réalisé en fin de chaque mois.

- Les modifications demandées par le groupe qui concernaient les procédures de labellisation et le traitement des non validations des clubs ont bien été effectuées et figurent en pages 16 et 18 dans le guide du club.
- La dernière version du guide du club est à publier rapidement sur le site fédéral.
- **PROCEDURE DE RELANCE DES CLUBS EN RETARD :**
 - Il va être demandé aux ligues de valider ou non les demandes de club sous 3 mois.
 - Si le délai dépasse les 3 mois et que rien n'est fait, le référent national portera un avis défavorable.
 - La ligue devra alors remettre les compteurs à zéro et demander au club de faire une nouvelle demande.
 - Il s'agira de prendre en compte dans le fichier des validations la date la plus récente du dépôt du questionnaire rempli par le club.

3 - LES STATISTIQUES

- **ÉTUDE DES STATISTIQUES ACTUELLES (INTERET DE PRESENTATIONS DIFFERENTES ET DE CHIFFRES CROISES PAR LIGUE, PAR MOIS, MOYENNES...)**

Il s'agirait en fait de déterminer des indicateurs comparatifs sur l'évolution des clubs labellisés afin d'essayer de déterminer quel impact et quelle influence réelle peuvent avoir ces actions sur les clubs qui font l'effort de s'inscrire dans cette démarche ?

Il serait souhaitable pour les référents nationaux que les validations soient réalisées au moins avant la fin de chaque mois afin que les clubs soient plus rapidement informés.

Quelques ligues ne tiennent pas leurs dossiers à jour ou certaines anomalies ont pu être constatées. Il est demandé aux référents nationaux de prendre contact avec ces ligues afin de régulariser la situation.

La problématique des fusions de certaines ligues se pose et il s'agira au groupe de travail de s'adapter à la nouvelle configuration géographique.

- **STATISTIQUES DE PROGRESSION DES LICENCIES DES CLUBS LAUREATS (EN COMPARAISON DES CLUBS NON POSTULANTS) : POSSIBILITES ?**
 - Les statistiques proposées ne peuvent-elles être que d'une logique quantitative ?
 - Comment définir les aspects qualitatifs ? Est-ce une nécessité ?
 - Les membres du groupe de travail sont invités à réfléchir sur des propositions éventuelles.

4 - LA PROMOTION : RELANCE AUPRES DES CLUBS

- OUTILS DE PROMOTION, AUPRES DE QUI ?

Une plaque de reconnaissance (à mettre à l'entrée de la salle) indiquant le nom du club avec en dessous une certification écrite (club labellisé) est envisagée. Idée à creuser concernant son format, sa matière et son coût éventuel ainsi que la quantité.

- COMMENT POPULARISER LES RESULTATS, Y COMPRIS SUR LE SITE WWW.FFTT.COM, MAIS AUSSI AUPRES DES LIGUES ET DES ELUS ?

Le 300^{ème} club labellisé vient d'être connu. Il s'agit du TT Passageois (n° 03470006). Un article relatara la réception officielle éventuelle du club et celui-ci paraîtra dans PPM et sur le site fédéral.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Il sera demandé à chacun de réfléchir sur des modifications éventuelles de deux items de label qui appellent sans doute à être retravaillés :

- HANDI'PING : le questionnaire semble être plus favorable au handisport et plus difficilement atteignable par les clubs qui accueillent un public sport adapté.
- Les questions méritent d'être retravaillées et assouplies afin qu'elles s'adaptent à ces deux publics. Le vocabulaire pourrait également évoluer concernant certaines certifications de qualification.
- EDUC'PING : il s'agit là aussi d'être au plus près des réalités du terrain et d'encourager les actions et initiatives locales réalisées dans le cadre des conventions existantes ou des accords locaux conclus entre les structures scolaires et les structures sportives.
- Chaque membre du groupe est invité à faire des propositions par mail.

La séance est levée à 17H15.

Le secrétaire de séance

Renan THÉPAUT

Le chargé de mission
"Labellisation des clubs"
Jacques SAUVADET

Compte rendu de la réunion téléphonique de la Commission sportive fédérale du 02 février 2017

PRÉSENTS :

Jean-Luc Guillot, Gérard Martin, , Vincent Loriou, Louis-Jean Longépé, Georges Gauthier, Jean-Pierre Foucher, Jean-Jacques Brion, Jacques Barraud

EXCUSES :

Patrick Ringel, Jean-René Chevalier, Lucien Nayrolles, Sylvie Thivet

INVITE :

Michel Brémond

1^{RE} JOURNEE – PHASE 2 DU SAMEDI 14 JANVIER 2017 _____

Une sanction financière de 50 euros pour non mise à disposition d'arbitres est appliquée aux clubs suivants :

Pontault-Combault USM nationale 1 messieurs poule B : 1 seul arbitre régional et arbitre de club
Rouen Sports 2 nationale 1 messieurs poule C : 1 seul arbitre régional + 1 arbitre de club
Paris 16 nationale 2 dames poule A : pas d'arbitre
Charleville-Mézières nationale 2 messieurs poule C : pas d'arbitre indiqué
Saint-Egrève USTT nationale 2 messieurs poule G : 1 arbitre officiel + 2 arbitres sans grade dans Spid
Monaco AS nationale 2 messieurs poule G : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid
Valenciennes USTT nationale 2 messieurs poule H : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid
Chalons en Champagne 2 nationale 3 dames poule A : pas d'arbitre indiqué
Fouesnant RP 3 nationale 3 messieurs poule B : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid
Paris 13 TT nationale 3 messieurs poule F : pas d'arbitre officiel
Béziers TT nationale 3 messieurs poule G : pas d'arbitre officiel + 2 arbitres sans grade dans Spid
Perpignan PRTT 1 nationale 3 messieurs poule H : pas d'arbitre indiqué
Olivet USM 2 nationale 3 messieurs poule J : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid
Haguenau TT 2 nationale 3 messieurs poule K : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid
Thiais ASTT nationale 3 messieurs poule N : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid

Une sanction financière de 100 euros pour score de la rencontre non saisi sous SPID est appliquée au club suivant :

Villeneuve PPC 2 nationale 1 messieurs poule D

Nationale 3 dames poule B : Marmande

L'équipe de Marmande s'est retirée deux jours avant la 1ère rencontre de la phase 2.
Selon l'article II.115.2, une association ayant une équipe qui se retire avant le début de l'épreuve ne peut avoir une équipe accédant à cette division à l'issue de chacune des deux phases. En conséquence, le club ne pourra accéder à la nationale 3 dames avant janvier 2018.
Soulignons que le club n'a jamais confirmé son engagement et qu'en conséquence, il refuse de payer l'engagement. Une relance sera faite en s'appuyant sur l'article II.102 engagement des équipes.

Nationale 1 dames poule B : Chelles TT1- Rennes CPB1

L'équipe de Rennes comprenait dans sa composition la joueuse Chevance Camille dont les points classement sont de 1042.

Selon l'article II.501.5, seules les joueuses ayant un classement minimum de 1100 peuvent être qualifiées. En conséquence, l'équipe de Rennes est déclarée battue par pénalité 0-8 et marque 0 point rencontre. De plus une pénalité financière de 100 euros est appliquée pour équipe non conforme en application de la CSF 2.6.1.

Nationale 2 dames poule B : Seclin PPP – Rennes CBP 2

En raison de la blessure de la joueuse Andréa Quélen (Rennes), le double Y-Z abandonne sur blessure. Certificat médical non fourni.

Le résultat de la rencontre est entériné ; conformément à la CSF 2.6.1 un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain n'a pas été fourni, la pénalité financière est appliquée.

Nationale 2 dames poule D : Annecy TT – Bordeaux CAM

La joueuse Fonvielle Sarah (Bordeaux) abandonne sur blessure lors de sa première partie. Certificat médical fourni.

Le résultat de la rencontre est entériné ; conformément aux règles sur l'élaboration du classement, pour la partie C-Y, le transfert des points est appliqué. Pour la partie C-Z, quand une des deux joueuses ne se présente pas dans l'aire de jeu, elle perd les points qu'elle aurait dû perdre si elle avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas créditée des points qu'elle aurait pu gagner. Conformément à la CSF 2.6.1 un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain a été fourni, la pénalité financière n'est pas appliquée.

Nationale 2 dames poule D : Annecy TT – Bordeaux CAM

L'équipe de Bordeaux ne comportait que 3 joueuses.

Selon l'article II.312, les équipes doivent être complètes. En conséquence l'équipe de Bordeaux est déclarée battue par pénalité 0-8, marque 0 point rencontre. En application de la CSF 2.6.1, une pénalité financière de 200 € est appliquée pour équipe incomplète.

Nationale 3 dames poule E : Baisieux TT – Argentan -Bayard

La joueuse Godefroy Marion (Baisieux) ne s'est pas présentée à l'appel de son nom pour sa dernière partie (blessure). Certificat médical non fourni.

Pour la partie A-Y, quand une des deux joueuses ne se présente pas dans l'aire de jeu, elle perd les points qu'elle aurait dû perdre si elle avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas créditée des points qu'elle aurait pu gagner. Conformément à la CSF 2.6.1 un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain n'a pas été fourni, la pénalité financière est appliquée.

Nationale 2 messieurs poule G : Boulogne-Billancourt AC 3 – Le Cannet CATT 1

L'équipe de Le Cannet est arrivée avec un retard de 40 minutes. Le juge-arbitre a été avisé dans les temps.

Les dispositions de l'article II-117 sont respectées. Le résultat de la rencontre est entériné.

Nationale 2 messieurs poule G : Montpellier TT 1 – Entente Saint-Jeannais / ASUL Lyon 8

Le joueur Alexis Lebrun (Montpellier) abandonne sur blessure après le double. Certificat médical fourni.

Le résultat de la rencontre est entériné ; conformément aux règles sur l'élaboration du classement, pour la partie C-W, quand un des deux joueurs ne se présente pas dans l'aire de jeu, il perd les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Conformément à la CSF 2.6.1 un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain a été fourni, la pénalité financière n'est pas appliquée.

Nationale 3 messieurs poule G : Stade Clermontois / Grésivaudan-Belledonne 1

L'équipe de Grésivaudan ne s'est pas déplacée en raison des difficultés de circulation liées aux chutes de neige.

Au vu des contacts qu'ils ont eu dès le samedi matin avec le Président de la Commission sportive fédérale (vers 10 heures) ;

Au vu des éléments apportés pour expliquer les raisons du non déplacement ;

Vu que c'est la seule équipe de la région iséroise et du championnat de France par équipes national à ne pas s'être déplacée (90% du déplacement par autoroute entre Froges et Clermont-Ferrand). La commission sportive ne peut accorder le report demandé. En conséquence l'équipe est déclarée battue par forfait simple avec les conséquences sportives et financières qui en découlent selon l'article II.709.2 – b) 3^{ème} alinéa. Le Stade Clermontois bat par pénalité Grésivaudan Belledonne - 8/0 et 3/0 points rencontre.

Le club de Grésivaudan Belledonne devra faire parvenir à la F.F.T.T, par retour de courrier et avant la prochaine journée, un chèque correspondant au reversement de la caution et aux frais de déplacement aller/retour.

Nationale 3 messieurs poule M : AC Plerin 2 – 7 Îles TT 1

Le joueur Broudic Simon (7 Îles) abandonne lors de sa dernière partie sur blessure. Certificat médical non fourni.

Le résultat de la rencontre est entériné ; conformément aux règles sur l'élaboration du classement, pour la partie D-X le transfert des points est appliqué. Conformément à la CSF 2.6.1 un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain n'a pas été fourni, la pénalité financière est appliquée.

2^E JOURNEE – PHASE 2 DU SAMEDI 21 JANVIER 2017 _____

Une sanction financière de 100 euros pour saisie incomplète de la feuille de rencontre sous SPID est appliquée aux clubs suivants :

Neuilly ASTT nationale 2 dames poule C : partie B/Z non saisie (2^{ème} infraction)

Trèbes / Lézignan Ent nationale 3 dames poule D : partie D/X non saisie (avertissement car 1^{ère} infraction)

Meudon AS nationale 3 dames poule A : partie C/W non saisie (2^{ème} infraction)

Une sanction financière de 100 euros pour score de la rencontre non saisi sous SPID est appliquée au club suivant :

Yvrac Jeunesse nationale 3 messieurs poule O

Une sanction financière de 50 euros pour non mise à disposition d'arbitres est appliquée aux clubs suivants :

Amiens Sport TT 1 nationale 1 messieurs poule B : 1 seul arbitre régional + arbitre sans grade dans Spid

Abbeville AC nationale 1 messieurs poule C : 1 seul arbitre régional + 2 arbitres de club

Issy-les-Moulineaux EP 2 nationale 1 messieurs poule D : 1 seul arbitre régional

Neuves-Maisons TT nationale 1 messieurs poule D : pas d'arbitre indiqué.

Zorn-Hochfelden nationale 2 dames poule A : pas d'arbitre indiqué

Nantes TTCNA nationale 2 dames poule B : deux arbitres sans grade dans Spid

Neuilly-sur-Seine ASP nationale 2 dames poule C : 1 arbitre officiel + 1 sans grade dans Spid

Bordeaux CAM nationale 2 dames poule D : 1 arbitre officiel + 1 arbitre avec licence promotionnelle

Auch CP nationale 2 messieurs poule B ; 1 arbitre officiel + 1 arbitre non licencié

La Tronche-Meylan-Grenoble TT nationale 2 messieurs poule E : 1 seul arbitre officiel

Annecy TT nationale 2 messieurs poule G : 1 seul arbitre officiel

Fontenay USTT nationale 2 messieurs poule H : pas d'arbitre officiel

Entente Sainte-Geneviève /Draveil nationale 3 dames poule F : 1 arbitre officiel + 1 sans grade dans Spid

Entente Yèvres/Pays Courvillois nationale 3 dames poule F : pas d'arbitre officiel + 3 arbitres sans grade dans Spid

Chatillon TTMC nationale 3 messieurs poule B : pas d'arbitre officiel

Grésivaudan TT Belledone 3 nationale 3 messieurs poule F : 1 arbitre officiel + 1 sans grade dans Spid

Entente Grésivaudan- Belledone nationale 3 messieurs poule G : pas d'arbitre indiqué

Senlis TT nationale 3 messieurs poule K : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid

Neuves-Maisons TT 2 nationale 3 messieurs poule L : 1 arbitre officiel + 1 arbitre sans grade dans Spid

Tours 4 STT 3 nationale 3 messieurs poule H : pas d'arbitre officiel

Coudun SL nationale 3 messieurs D : pas d'arbitre officiel

Une sanction financière de 50 euros pour tenue non conforme au club suivant :

Entente Boulogne/Puteaux nationale 2 dames poule B : Maeva Causse ne portait pas le même maillot que ses partenaires.

Nationale 2 dames poule C : Neuilly AS – Loperhet

Il est indiqué au dos de la feuille de rencontre que la température était de 10°. Tout le monde était frigorifié.

Le dossier est transmis à la commission équipements.

Nationale 2 dames poule D : Julien Lacroix TT – Annecy TT 1

Il est indiqué par le juge-arbitre que la température était de 14,9°.

Le dossier est transmis à la commission équipements

Nationale 1 messieurs poule C : Levallois SCTT – Argentan-Bayard 2

A 16 heures, Alexis Douin capitaine de Argentan présent dans la salle informe du retard de ses 3 équipiers.

Les deux capitaines décident de ne commencer la rencontre qu'à 17h45. A cette heure, le juge-arbitre lance les parties. Cinq des 6 premières sont gagnées par Levallois par 0-3 en l'absence des joueurs à l'appel de leur nom conformément à l'article II.117

Le résultat de la rencontre est entériné.

Nationale 2 messieurs poule D : Argentan-Bayard 3- Olympique Reims

Le joueur Noah Essomba Hubert (Reims) abandonne lors de sa 2ème partie en raison de vertiges. Certificat médical non fourni.

Le résultat de la rencontre est entériné ; conformément aux règles sur l'élaboration du classement, pour la partie B-W, le transfert des points est appliqué. Un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain n'a pas été fourni, la pénalité financière est appliquée.

Nationale 2 messieurs poule D : Argentan-Bayard 3- Olympique Reims

Le joueur Noah Essomba Hubert (Reims) a porté réclamation au dos de la feuille de rencontre estimant que le juge-arbitre n'avait pas sanctionné le comportement anti sportif d'un joueur adverse qui l'aurait agressé verbalement.

La réclamation n'a pas été confirmée dans les 72 heures et le droit de réclamation n'a pas été réceptionné. En conséquence la réclamation est considérée non valide.

Nationale 2 messieurs poule G : Annecy TT – Saint-Egrève USTT

Il est indiqué au dos de la feuille de rencontre que la température du gymnase ne permettait pas de jouer dans de bonnes conditions.

Le dossier est transmis à la commission équipements.

Nationale 3 messieurs poule M : 7 Îles TT – Nantes St Médard Doulon 4

Le joueur Le Belleguic Yohann (7 Îles) abandonne lors du double. Certificat médical non fourni.

Le résultat de la rencontre est entériné. Conformément à la CSF 2.6.1 un certificat médical constatant la raison de l'abandon daté du jour de la compétition ou du lendemain n'a pas été fourni, la pénalité financière est appliquée.

Nationale 3 messieurs poule N : Charenton – Saint-Quentin 3

Il est indiqué au dos de la feuille de rencontre que la température était de 11°. Toute le monde était frigorifié.

Le dossier est transmis à la commission équipements.

CRITERIUM FEDERAL 3^E TOUR

Indemnités pour les tours de Nationale 2 les 27 et 28/01/17.

Zones 1 - 2 seniors : à Draveil (Ile-de-France) : OK

Zones 1 - 2 Jeunes : à Lannion (Bretagne) : OK

Zone 3 : à Cerisay (Nouvelle-Aquitaine) : OK

Zone 4 : Istres (PACA) : OK

Zone 5 : Le Creusot (Bourgogne-Franche-Comté) : OK

Zone 6 : à Ham (Hauts-de-France) : OK

Les indemnités peuvent être versées aux ligues organisatrices.

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS

Les quotas régionaux des qualifiés ont été établis sur la base des ex-régions, d'une part les nouvelles ligues n'existaient pas et d'autre part certaines n'ont pas encore réalisées leur fusion ou réunifiées leurs épreuves.

Dans le cas où l'épreuve est organisée sous la nouvelle entité, les quotas des deux ex-ligues s'additionnent sans tenir compte de l'appartenance des joueurs aux ex-ligues.

CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS

Les listes sont établies. En messieurs 56 joueurs sont qualifiés, 4 places sont réservées à la DTN qui devra fournir ses propositions d'ici le 09/02/2017 et 4 places sont à la disposition de la CSF du fait que seule la ligue de La Réunion participera.

En dames, c'est identique avec la restriction suivante : 16 jeunes filles figurent dans la liste des 56.

Prochaines réunions téléphoniques de la Commission sportive fédérale :

16 mars 2017

27 avril 2017

Réunion au siège les : 30 juin et 01 juillet 2017

Le Président de la CSF,
Jean-Luc GUILLOT



PRESENTS :

Véronique Beaussart, Pascal Berrest, Alain Coupet, Christian Gaubert, Léo Gerville-Reache, Ronan Gueguen, Sébastien Huré, Thibaut Huriez, Xavier Lagardère, Annie Le Roy, Estelle Londiche, Philippe Molodzoff, Vincent Moracchini, Emilie Salmon, Anthony Scremin, Fabien Sinet.

EXCUSES :

Jacques Barraud, Sophie Campillo-Rava, Christian David, Françoise Lopicque, Odile Perrier, Christian Rabaud.

Alain Coupet accueille les membres de la CFF au siège de la FTT.

Il commence par remercier les personnes qui ont assuré la présence et l'activité des formations pendant sa convalescence (Estelle et Christian G.).

Il salue le retour de Léo, qui participera également à la réunion « Recherche et Culture », nous témoignant la fidélité dans son engagement et la pertinence de ses réflexions.

Il rend ensuite un **hommage à Pierre Albertini** qui restera une figure sportive avec une personnalité forte et une vision du sport et de sa gouvernance.

Le mandat se termine, Alain a donc souhaité faire un bilan des actions et des projets afin d'en présenter une synthèse avec quelques perspectives au prochain comité directeur fédéral (10 mars 2017) pour l'équipe qui suivra. Cette réunion a donc un objet principal de regroupement des informations en vue de l'élaboration de ce bilan général.

6 axes ont structuré notre plan fédéral de formation chaque année (emploi, accompagnement, architecture des formations, modernisation des outils et des méthodes, lien retrouvé avec le scolaire et transversalité entre groupes).

Nous regrettons que la branche Arbitrage n'ait pu être représentée ce jour et n'ait envoyé de document en amont sur l'actualité et les bilans de cette branche.

1 – ACTUALITES DES BRANCHES ET SECTEURS DE FORMATION _____

Présentation des actualités, actions, ... depuis la dernière CFF qui a eu lieu à Limoges le 15/10/2016.

1. Branche Dirigeants

Thibaut Huriez indique qu'une 3^{ème} réunion délocalisée a été organisée dans le Vaucluse à la demande du comité. La matinée a été consacrée à la présentation du projet fédéral et de la branche Dirigeants auprès des élus du comité. L'après-midi fut une réunion de la branche classique.

Ces temps de partage avec des élus locaux sont très intéressants et permettent de désacraliser la fédération. La branche trouve très bénéfique de mettre du lien humain et de se déplacer sur les territoires.

Elle continue ses travaux autour du devenir de TTDDirigeants et travaille à la migration vers l'extranet fédéral (quelques changements dans l'arborescence, mise à jour de certains documents...).

Les Dirigeants poursuivent également leurs travaux sur le module « Valorisation des dirigeants » (module de formation sur PerfTT2.0). Rappel : Ce module amène les dirigeants qui s'y inscrivent à réfléchir sur eux-mêmes puis à chercher de l'information sur différents thèmes liés à la gestion d'un club et il se termine par un QCM.

Réunion de branche le 19/02 avec à l'ordre du jour entre autre la finalisation du dossier politique du niveau 2 « Valorisation des dirigeants », la suite de TTDDirigeants, le manuel « politique tarifaire des clubs », et une phase de bilan et perspectives.

2. Branche Salariés Administratif et de Développement

Sébastien Huré et Emilie Salmon ont travaillé depuis le début de la saison sur un rassemblement des salariés administratifs avec pour thème important le recueil des attentes pour la rénovation de SPID. Un groupe fédéral (en charge de la reconstruction de cet outil) a envoyé une action dernièrement sur le sujet (questionnaire) donc le rassemblement ne semblait plus opportun.

3. Branche Technique

Christian Gaubert présente l'actualité de la branche technique en complément du bilan déjà transmis.

(cf. [son diaporama](#))

Les travaux sur les différents axes de la branche se sont poursuivis (renouvellement du CQP, filière fédérale, BP Tennis de Table) auquel il faut ajouter le travail sur une formation transversale « accès des jeunes aux responsabilités » (**AJR "agir"**).

En parallèle, dans le cadre du plan de performance fédérale, Christian Gaubert a entamé, avec un groupe de cadres techniques, une réflexion sur la formation des entraîneurs de haut niveau.

Enfin, il souhaite continuer de donner de l'importance à la transmission et au partage du savoir.

4. Secteur Recherche et Culture

Après une période de pause (liée notamment aux période de convalescence de Léo et d'Alain) une réunion est prévue le 23 février prochain avec différents intervenants. Alain précise qu'il aimerait associer de nouveaux chercheurs et créer un réseau d'échanges.

Un espace dans PerfTT2.0 a été ouvert. Il permet de mettre à disposition divers documents. Actuellement, *il y a déjà les interventions filmées du colloque ITTF de Paris* lors des mondiaux 2013 avec les diaporamas. Cet espace est en accès direct (sans mot de passe). Ce qui est totalement dans l'esprit de transmettre une culture (des images, des réflexions,...) au maximum de personnes intéressées par la formation et la Recherche autour du tennis de table.

Il est rappelé l'importance et l'intérêt des colloques nationaux et internationaux de tennis de table et donc de garder des contacts avec les organisateurs de l'ITTF (Düsseldorf en vue).

Au niveau du secteur culture, un travail est entamé sur les outils, le stockage, la création de documents et les réseaux de communication. Un échange a été réalisé avec le responsable « Culture » de la fédération de judo (Michel Brousse) qui travaille sur une roche anthropologique pur cette pratique.

Une première convention universitaire est en cours d'élaboration entre une université chinoise (IECNU de Shanghai) et une université française (Faculté des Staps, Université de Bordeaux) dans le cadre d'un échange de savoirs et d'enseignements (sport, pédagogie et recherches). Une délégation finalise actuellement sa venue à Shanghai pour fin 2017.

5. Plateforme de formation à distance PerfTT 2.0

Alain accueille Vincent Moracchini, cadre technique en mission auprès de la fédération depuis le 1^{er} janvier 2017 entre autre sur les outils numériques (mi-temps pour le Pôle Emploi Formation en lien avec PerfTT2.0).

Vincent indique qu'il connaît bien la plateforme car il l'utilisait dans son ancien poste. Son premier travail est de prendre connaissance des ressources existantes, de l'utilisation de chaque branche puis de rédiger un premier bilan avec des propositions pour rendre l'outil plus homogène, accessible et lisible. Il est également là pour informer sur les évolutions technologiques.

Il précise qu'une mise à jour de l'outil va avoir lieu et changer un peu les logiques de fonctionnement.

Une première mission lui a été confiée par Alain, afin de formaliser et valoriser les bilans écrits et audios dans l'espace dédié de la plateforme fédérale lors de la réunion Accompagnement au Développement qui aura lieu demain à la fédération.

6. Autres actualités

Formation ITTF

Philippe Molodzoff fait un retour sur la formation ITTF qu'il a animé en Equateur au mois d'octobre 2016 et explique les différentes formations ITTF.

L'objectif de l'ITTF est le développement des pays en voie de développement en formant des cadres techniques locaux d'as ses formations.

Alain trouve intéressant l'activité diversifiée des cadres. Il faudrait travailler sur les procès de diffusion des bilans de ces activités et des documents créés.

Questionnement :

Quel lien pourrait-on avoir avec l'international pour un suivi des documents ?

Comment gérer les demandes d'équivalences entre les niveaux ITTF et les diplômes fédéraux ou d'Etat qui risquent d'affluer (Philippe précise que le niveau 2 équivaut à peu près à l'EF et le 3 à l'ancien BEES1) ?

Alain réaffirme que la fédération française est le garant de la formation pongiste sur le sol français, les formations ITTF n'ayant qu'un objectif de développement de certains pays. La circulation internationale des entraîneurs et joueurs en recherche d'emploi est désormais une réalité que le Pôle Emploi de la fédération doit sérieusement envisager.

Pôle Emploi

Ronan Gueguen indique quelques informations de pôle emploi.

Le dispositif des emplois d'avenir est en suspens.

Pôle emploi bloque les financements des formations organisées par des organismes de formation n'ayant pas de numéro Carif-Oref (*Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation*) (normalement rattaché à la région, sorte de label).

Anthony Scremin indique que les directions régionales demandent à toutes les disciplines sportives d'envoyer des stagiaires à la formation de formateur laïcité qui porte sur les valeurs de la république, la citoyenneté. L'objectif étant ensuite une diffusion auprès des éducateurs sur tout le territoire.

Anthony ajoute qu'un professeur d'EPS en Lorraine, Régis Galek, a organisé une action de formation pour les professeurs d'EPS de la région avec la présence de Carole Sève. 40 personnes étaient présentes sur la journée.

Alain demande à Anthony de se renseigner si les interventions ont été filmées, pour une éventuelle diffusion sur l'espace Educ'ping Secondaire EPS, un des premiers espaces finalisés par des bénévoles sur la plateforme dans ce mandat.

Le décret qualité pour les organismes de formation (OF)

Estelle Londiche apporte quelques explications sur le décret qualité pour les organismes de formation. Il est applicable depuis le 01/01/2017 et impose aux financeurs des formations de contrôler les organismes de formation. Les OPCA se sont alliés pour créer un outil en ligne

(Datadock) afin que les organismes se déclarent et mettent en ligne des documents prouvant la qualité de l'OF. Une première réunion avec les ligues ayant un OF a été mise en place en décembre, une 2^{ème} devrait suivre prochainement.

2. BILAN ET PERSPECTIVES PAR BRANCHES ET SECTEURS _____

1. Branche Dirigeants

Thibaut indique qu'il ne peut en faire qu'une ébauche car la réunion avec la branche se déroule le lendemain avec ce thème dans son ordre du jour.

Quelques informations :

- Environ 15 réunions dont 3 délocalisées,
- Réactualisation du livret d'accueil impression 9 000 exemplaires et environ 7 000 documents diffusés.
- Création et mise en ligne du module valorisation niveau 1, le niveau 2 devrait être accessible pour la fin du mandat.
- Perf'TT2.0 : la branche est un peu perdue avec cet outil malgré la participation à des rassemblements/formations. Il félicite l'arrivée de Vincent Moracchini.
- TTDDirigeants : encours de migration sur l'extranet fédéral, les rubriques vont être restructurées (à côté de la partie arbitre, technique, structure).

Alain Coupet tient à préciser que, jusqu'à la fin du mandat, il souhaite que les branches respectent la logique suivante : les informations grand public sur le site fédéral et le reste (formation, information plus ciblée) sur Perf'TT2.0, dans un souci de lisibilité et de cohérence.

Il déplore parfois un manque de construction, de pérennisation et de partage de certains outils, pour certains secteurs ; il pense que souvent il n'y a pas de phase d'élaboration, et que nous sommes dans une logique d'actions et non de projet collectif.

2. Branche Salariés Administratif et de Développement

Au début de l'olympiade, une double compétence a été donnée à cette branche : administratif et développement avec l'intégration d'Emilie Salmon (salariée administratif du CD44).

La branche a répondu aux demandes de formations des CREF. Il n'y a pas eu beaucoup de demandes. Emilie et Sébastien s'interrogent sur le rôle de la fédération dans les formations administratives (conseil, orientation,... ?!) sachant qu'il y a de nombreux organismes de formations proposant des formations sur ces thématiques.

La branche a travaillé et proposé des scénettes (film) sur des thèmes comme l'accueil, la fidélisation, l'aménagement du milieu. C'est un projet qui n'a pas abouti pourtant Sébastien pense que c'est un format/outil qui manque pour aider les clubs.

Au départ, il y a une collaboration avec l'INSEP mais le budget était trop élevé. Un appel à projet a été lancé auprès des universités qui préparent aux métiers de l'audiovisuel.

Une présentation du projet a été faite au niveau fédéral mais il n'y a pas eu de retour.

→ Si le projet est relancé, il sera sûrement nécessaire de revoir le script.

Alain Coupet est persuadé que c'est un outil de formation pertinent pour toutes les branches ; il regrette le manque de coordination initiale et de finalisation en bout de course, non dépendant des acteurs de la formation.

La branche a également fait une proposition de formation sur le développement dont le thème est « Elaborer un plan de développement du loisir sportif » (Construit avec Renato Walckowiack) à destination des acteurs de terrain. Le pôle développement fédéral n'a pas fait de retour.

Elle a participé avec la branche Dirigeants à un travail sur le projet de la politique tarifaire.

→ Création d'une transversalité positive avec les dirigeants.

Un travail a été entamé sur Perf'TT2.0 dans le cadre de l'accompagnement avec la mise en ligne de documents types issus de la formation des accompagnateurs (avec l'accompagnement de

Baptiste, Etudiant en stage rémunéré pour le développement de la plateforme rénovée, pour l'IFEF).

Un seul rassemblement des secrétaires administratifs a été organisé en tout début de mandat. **Sébastien et Emilie sont persuadés de l'importance de ce type de regroupement pour ce public et préconisent un rassemblement/colloque tous les 2 ans voir tous les ans.**

Ils font remarquer qu'ils s'attendaient à avoir des commandes des autres commissions de la fédération. Or il semblerait qu'il y ait un manque au niveau de la transversalité inter-commissions fédérales. La formation est au service des autres commissions mais elle ne peut/ne doit être seulement exécutante. Il faut être force de proposition.

Alain fait remarquer que l'axe Transversalité du PFF trouve ici toute sa pertinence ; il salue donc les membres actifs de cette CFF dans les activités transversales réalisées, essentielles pour sa pérennisation.

3. Branche Technique

Christian Gaubert indique qu'il ne peut faire le bilan de l'olympiade mais seulement le bilan depuis son arrivée (septembre 2015/février 2017). Il tient à préciser qu'il s'agit du bilan de multiples équipes. (Cf. [diaporama](#))

Il présente un bilan selon les six axes du plan fédéral.

- Axe 1 : développer l'emploi
 - . Enquête emploi fin 2015 avec 93% de retour,
 - . Étude plus poussée dans les clubs.

- Axe 2 : Stratégie de développement = programme d'accompagnement des ligues, une réunion le 19/02 sera consacrée au bilan de ce programme.

- Axe 3 : Filière fédérale : la repenser dans un ensemble
 - . Mise en place d'un comité national de pilotage suite à une note de la CFF dans laquelle le passage à 2 niveaux paraissait non satisfaisant.
 - . Renouvellement du CQP → en cours de validation.
 - . Gros travail sur les compétences à chaque niveau.
 - . Travail sur la création d'un BPJEPS Tennis de Table.

- Axe 4 : Programme Educ'ping
 - Construction et mise à disposition gratuite de documents pédagogiques.
 - Educ'ping Primaire : une collaboration s'est mise en place avec l'USEP, création de fiches pédagogiques. 2017 est l'année du tennis de table pour l'USEP.
 - Educ'ping Secondaire (EPS) : construction de plus de 60 vidéos pédagogiques en collaboration avec des professeurs d'EPS pour les enseignants d'EPS (collaboration UNSS, UGSEL,...).

Sébastien Huré ajoute que ces vidéos sont à destination des enseignants mais qu'il y a des vidéos sur les débutants très intéressantes pour nos éducateurs de clubs.

Cela pose le problème de la diffusion, il faut savoir ce qui existe et l'organiser.

Christian rappelle qu'en septembre-octobre, un mail a été envoyé aux ligues pour mettre le lien educ'ping sur leur site Internet. Après vérification, seulement 2-3 ligues ont intégré le lien. Il est dommage que tout le monde ne puisse profiter des outils mis à disposition à cause d'une mauvaise diffusion.

→ Il est demandé à Christian de renvoyer le logo avec le lien.

Educ'ping universitaire : un premier regroupement avec les directeurs des universités et les spécialistes de tennis de table intervenant au sein des STAPS a été organisé en mai 2016.

- Axe 5 : outils numériques de formation et d'information au sein de la plateforme Perf'TT2.0
Christian souhaite créer une dynamique de partage et d'échanges : des vidéos mises à disposition

(colloque des cadres, échauffement aux mondiaux,...), des informations pour les entraîneurs sur Perf'TT2.0, construction de références de formation et d'entraînement.

- Axe 6 : valorisation des secteurs de la branche (et échanges transversaux)

La branche s'est efforcée de mettre en place des équipes autour des différents projets. Un travail est fait pour harmoniser les formations DEJEPS. Christian essaie de faire intervenir un maximum de personnes d'univers différents sur la formation DESJEPS, ce qui fait évoluer le programme et apporte une grande richesse. Enfin, la reconstruction d'une formation transversale citoyenne pour les jeunes a commencé.

Perspectives pour 2017/2020

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
<ul style="list-style-type: none"> . Analyse du haut niveau . Construction filière fédérale et CQP . Réflexion sur la formation continue . Travail avec les STAPS 	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place nouvelle filière fédérale et CQP . Réflexion et expérimentation de la formation continue . Construction du BP TT . Stratégie de développement de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place du BP TT . Expérimentation d'une aide ciblée à l'emploi et d'une formation continue décentralisée 	<ul style="list-style-type: none"> . Faire les réajustements nécessaires dans les différents champs . Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif de l'olympiade

En plus des thématiques très liées à la branche Technique, Christian appuie sur l'importance de thématiques transversales : travailler sur le modèle économique de nos formations, moderniser les pratiques pédagogiques et numériques, créer une culture tennis de table (grosse faiblesse de nos formations), affiner le fonctionnement et la structuration du pôle emploi-formation et construire une démarche de formation pour les entraîneurs de haut niveau.

Pascal Berrest, Directeur Technique National (DTN) durant cette olympiade intervient.

Des choses ont bougé dans la formation (il revient un peu sur le contexte de la DTN, les mouvements, les différentes demandes du ministère, ...).

Il trouve que nous sommes dans une période professionnelle riche, motivante, ... au niveau de la formation mais également, plus globalement, au niveau du monde fédéral (territorialité, élections fédérales, ...). Dans ce contexte, la DTN a réactivé l'ETR (équipe régional technique) sur chaque territoire qui doit couvrir les 3 champs principaux : accès vers le haut niveau et le haut niveau, le développement, et la formation. Il souhaite qu'il y ait une réflexion avec les CREF afin de déterminer le rôle de chacun.

4. Plateforme Perf'TT2.0

Philippe Molodzoff présente le bilan du groupe de travail PERF'TT2.0 sur l'olympiade.

Le premier objectif initial consistait à faire migrer PERF'TT du LMS Syfadis vers Spiral Connect ou encore de l'INSEP vers l'Université Lyon 1, assurant ainsi une plus grande simplicité d'utilisation, souplesse d'évolution ainsi qu'une maîtrise complète de la plateforme sans oublier l'économie financière réalisée (division par 8 des charges liées à celle-ci).

Cette migration a été réalisée durant la première année du mandat.

Le second objectif visait à développer l'utilisation d'un outil précurseur en son temps et envié par un certain nombre de fédérations mais trop peu rentable en termes de marchandisage. Le subventionnement FSE arrivant à son terme, il aurait fallu investir dans l'outil des moyens logistiques et humains, si ce n'est financiers afin d'en augmenter son potentiel de rentabilité. A contrario, les moyens humains mis à disposition ont considérablement diminué. Dans le même temps, la réforme de la filière fédérale de formation a privé la plateforme des quelques ressources financières apportées, par la suppression de l'obligation d'achat de modules de formation à distance.

En ce qui concerne ce second objectif, le constat nous oblige donc à dire que nous avons reculé plutôt que d'avancer.

Le troisième objectif concernait l'uniformisation de l'outil pour chacune des branches fédérales. Un réel effort a été fait par les responsables de branches qui se sont formés à l'utilisation de celui-ci et ont apprécié ses possibilités et sa souplesse. Néanmoins, le ralliement n'a pas fait l'unanimité.

Cependant, grâce notamment au travail des bénévoles, quelques briques s'y sont ajoutées : Educ'Ping pour les scolaires, le Développement des territoires en constituent un enrichissement favorable... Recherche et Culture est en cours.

Une évolution réelle a donc été réalisée sur le plan de la diversité des contenus, s'adaptant à la priorité fédérale souhaitée en faveur du développement.

Il reste néanmoins un travail considérable de tri et de lisibilité à effectuer pour l'utilisateur.

Il regrette pour ce secteur la discontinuité du professionnalisme de mise en œuvre d'un outil allant dans le sens de l'histoire de la modernité d'une fédération.

Alain interroge sur les raisons de ce constat ?

Philippe pense qu'au départ du projet (années 2000) il y avait la présence d'un leader fort en la personne de Gilbert Liegeois avec des salariés compétents dont une partie a quitté la fédération sans renouvellement. De plus, les branches ont eu du mal à toutes s'impliquer dedans. Il a manqué également d'un fil rouge.

La fédération risque de prendre du retard par rapport aux autres fédérations. Il existe de nombreux outils non utilisés par la FFTT : mooc, classe inversée, ... Ce ne sont que des outils, il s'agit d'abord de déterminer le projet et de trouver quelqu'un qui l'anime.

Cet outil plateforme (PERFTT2.0) a cependant été rénové pendant le mandat. Il correspond à l'utilisation de certains secteurs qui sont plus ou moins dynamiques sur ce plan. *Au-delà de la prise de conscience des nécessités et des possibles, chaque branche devra repenser, en lien avec l'ensemble des utilisateurs et non individuellement le fonctionnement de cet outil indispensable, que nous envient d'autres fédérations (contact récent avec la fédération de tennis) en pensant d'abord à l'utilisateur qui cherche à se former.*

5. Focus sur deux CREF

La CREF de la ligue Ile de France

Véronique Beaussart présente aux membres de la CFF un bilan de la commission régionale emploi formation de sa ligue (Cf. [document](#)). Une attention particulière est portée sur les résultats de deux enquêtes mise en place en Ile de France fin 2016 :

- Une sur les besoins en formation continue des cadres techniques (Cf. [document](#))

Les éducateurs notent l'importance de la formation continue. Ils seraient plutôt disponibles un matin en semaine et sont intéressés par des formations liées à la compétition (détection, préparation physique,...). La ligue va essayer de mettre à profit les résultats de ce sondage et organiser une formation sur la détection avant la fin de saison. Cette formation sera également proposée aux stagiaires du DEJEPS tennis de table.

- Une sur les besoins en formations des dirigeants (cf. [document](#))

L'objectif de ce sondage était de déterminer les raisons pour lesquels les dirigeants ne se forment/informent pas.

Enfin Véronique indique que la ligue organise une formation sport santé à Saint-Denis du 23 au 25 avril 2017.

La CREF Rhône Alpes

Annie Le Roy présente un bilan de la ligue Rhône Alpes (AURA depuis décembre 2016).

La commission régionale emploi-formation a mis en place de nombreuses formations (Baby-Ping, partenariat/mécénat/sponsoring, SPID WEB, ...).

Quelques remarques :

- Au niveau de l'arbitrage : des difficultés avec SPID pour faire un état des cadres de l'arbitrage actifs.

- Au niveau de l'examen entraîneur fédéral : la ligue souhaite la suppression de la limite de classement pour l'examen. D'après eux cette règle n'a plus de sens.

Christian Gaubert est intéressé par l'activité des CREF, notamment pour savoir quelles formations sont mises en places dans les ligues.

Sébastien Huré regrette que dans la majorité des structures pongistes l'entretien professionnel ne soit pas fait car cela pourrait permettre de faire ressortir les besoins en formation des salariés. Peut-être sera-t-il nécessaire de faire une information ciblée auprès des employeurs sur ce sujet. La branche des salariés administratifs en lien avec le secteur de l'emploi pourront très certainement active cela dans le début du prochain mandat.

3. FOCUS SUR LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE _____

Christian Gaubert présente un zoom sur le CQP et son renouvellement. (Cf. [diaporama](#))

Le CQP a été créé pour 5 ans (jusqu'en avril 2017). Une enquête sur les diplômés (plus l'enquête emploi) a permis d'indiquer qu'il répond à de vrais besoins dans le tennis de table d'où la décision de le renouveler.

Quelques nouveautés : une « vraie » évaluation (grille commune), une « vraie » formation de 35h.

Sébastien Huré fait remarquer que le stage n'était pas forcément en fonction du métier, est-ce que ce sera le cas ? Christian indique qu'il y aura une sensibilisation aux différents publics.

L'un des objectifs dans la construction de ce « nouveau » CQP est d'ouvrir un parcours professionnel beaucoup plus riche pour aller vers le BPJEPS tennis de table.

Notre CQP actuel se termine début avril mais nous pouvons mettre en place un examen en septembre, pour cela il faut que les stagiaires soient inscrits en formation avant la date de fin de CQP.

Questionnement/Problématique : le CQP permettant d'obtenir 50% du BP, Philippe Molodzoff a peur qu'il y ait moins de candidats en DE !!!

Christian tient à faire attention à ce que le BP ne "vampirise" pas le DE.

Les deux diplômes n'aboutissent pas aux mêmes métiers, toutefois cela reste un pari que prend la fédération de se lancer dans cette aventure du BP. Il faudra donc aussi communiquer sur les attendus et les objectifs de ce nouveau diplôme pour le positionner dans l'architecture des formations revisitée.

4. ENQUETE SUR L'EMPLOI PONGISTE : POINT D'ETAPE _____

Fabien Sinet présente un bilan du travail sur l'emploi (Cf. [diaporama](#)).

- Les emplois d'avenir : une convention cadre avec le ministère, au 18/02 il y a 73 emplois d'avenir recensés dans le tennis de table.
- Une enquête emploi fin 2015-début 2016, 93% de répondants.
- Les suites de l'enquête : étude approfondie des clubs de plus de 150 licenciés, définir des profils types de clubs par exemple par rapport au type de licences (traditionnelles ou promotionnelles) majoritaire.
- Rencontre de clubs pour déterminer plus précisément le fonctionnement, les services, le projet, l'organisation, ... les spécificités qui permettent la pérennisation des emplois.

→ L'objectif est d'essayer de définir des profils de clubs et les clés pour créer et pérenniser un emploi.

C'est un travail de diagnostic pour permettre aux élus de décider ensuite de l'aide à apporter concernant l'emploi.

5. QUESTIONS DIVERSES – PROCHAINE CFF _____

Annie Le Roy remonte une question de sa ligue sur l'examen JAN : pourquoi les candidats ont le droit de passer l'examen JAN seulement 2 fois ?

Cette question sera remontée à la branche arbitrage.

Retour de la branche Arbitrage :

C'est prévu ainsi dans le règlement de la formation. Le sujet pourra être discuté pour réfléchir à une possible évolution pour le futur.

La branche se rapprochera de la personne pour qui la demande est faite.

La prochaine CFF et CREF est prévue les 13 et 14 mai 2017. Anthony ayant étudié la possibilité de l'organiser dans la ligue Grand Est, décline pour cette date et s'engage à une organisation ultérieure à définir.

Nous sommes dans une période d'adaptation, toutes les CREF, peu importe leur organisation, seront les bienvenues.

Alain remercie tout le monde pour la dynamique construite et entretenue pendant le mandat et espère que la fédération continuera de s'engager dans de nombreux projets autour de la formation.

RASSEMBLEMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

19/02/2017

ASSISTE(NT) :

Romain Bardin, Patrick Beaussart, Véronique Beaussart, Emmanuel Boll, Alain Coupet, Fabrice Davis, Christian Gaubert, David Lelièvre, Vincent Moracchini, Estelle Londiche, Béatrice Palierne, Julien Rocoplan, Anthony Scremin, Fabien Sinet

Alain Coupet ouvre la réunion en remerciant le personnel fédéral en charge de l'Emploi-Formation, Estelle Londiche et Fabien Sinet pour le suivi du dossier et la mise en place de ce rassemblement.

Il a également une pensée pour les gens ayant construit le projet, Nicolas Barbeau qui a enclenché le programme au début du mandat puis Matthieu Martin qui avait assuré le suivi du déploiement du Programme.

Il rend Hommage à Pierre Albertini, ancien Président de la FFTT décédé récemment, qui aurait sans doute souhaité voir ses actions de développement poursuivies afin d'assurer la diversification des activités au sein du Tennis de table.

Puis Alain fait un rappel historique du Programme, projet lancé en 2011 à la base appelé « FSE » du nom du principal contributeur financier qui était censé amener une manne financière importante afin de permettre la création d'emplois sur les territoires concernés.

Un Programme qui a été lancé en Ile De France avant ce mandat, région pilote, l'idée est déjà de déployer par la suite le programme dans d'autres régions.

Sur la base de ce qui est fait en île de France, une sélection d'autres territoires a été effectuée afin de poursuivre la mise en place du programme.

Différents domaines sont touchés autres que l'emploi, également la formation, le développement.

Alain remercie le prestataire extérieur qui a mis en place les différentes formations des accompagnateurs, Youri Durand de la société Sport value.

L'objectif de ce rassemblement est de faire le bilan des actions réalisées et de définir les perspectives afin d'envisager les modalités pour la poursuite ou l'arrêt du programme, ses modalités futures.

Alain remercie ainsi les personnes présentes de s'être déplacées sur ce week-end et d'accepter de partager leurs expériences respectives sur la réalisation de ce programme.

Le projet de cette réunion est de permettre de faire un bilan transmis au Comité directeur fédéral afin de voir comment construire sa poursuite; en cela le retour des ligues et ce moment d'échanges est important afin de connaître clairement la vision et le ressenti des territoires sur ce programme.

1 – DEPLOIEMENT DU PROGRAMME AU SEIN DES DIFFERENTS TERRITOIRES _

Présentation par territoire selon l'historique du déploiement du programme

1.1 – Ile de France

Patrick Beaussart, Président de la ligue présente le bilan.

La Ligue était pilote du projet, car les Fonds Sociaux Européens étaient pour l'Ile de France à l'origine.

La Ligue n'était pas forcément prête vu l'étendue du projet et de sa nouveauté, de gérer les contraintes, et donc une préparation difficile et délicate. Il a fallu former des

accompagnateurs, 90% de Conseiller Techniques Départementaux (CTD). Formation bien suivi, mais la mise en place a été délicate notamment au niveau de la transmission d'informations, du suivi entre ligue/comités départementaux, Il a fallu faire prendre conscience aux clubs de l'opportunité du programme dans de nombreuses réunions d'information.

Certains départements n'ont pas eu d'accompagnements réalisés, dans d'autres le programme d'accompagnement a bien fonctionné mais n'a pas forcément débouché sur de la création d'emploi.

Différentes explications sur les échecs : CTD pas forcément motivés voir même pas sensibilisés sur des projets de développement, les OPCA pas toujours coopérants, manque d'investissement, de temps et de financements des accompagnateurs.

Est-ce que les accompagnateurs avaient le bon profil ? Pas forcément beaucoup d'accompagnement pour les accompagnateurs. Tout de même à relativiser, un certain nombre de clubs ont été accompagné avec succès.

Au niveau de la ligue, on propose de l'accompagnement sur des projets en dehors du programme, quand le club est demandeur une aide spécifique comme par exemple sur de la rédaction des règlements, des ressources humaines, de l'animation, de l'évènementiel. Le résultat est plutôt positif.

Un catalogue informatif pour les structures pongistes sur les compétences existants à la Ligue semblent manquer, des efforts sont ainsi à faire en termes de Communication.

Beaucoup de structures ne montrent pas forcément l'envie de se développer, de se former, la ligue se doit de mieux communiquer sur ces sujets.

Axes de réflexions : **formation dirigeants et éducateurs à revoir**. Difficulté de mettre en place des formations de dirigeants, la formation *DEJEPS qui se tourne trop sur la compétition et pas assez sur l'éducation et les autres activités possibles de développement*.

Le fait d'avoir été pilote sur le projet a sans doute permis de ne pas commettre les mêmes erreurs sur les autres territoires.

De plus le profil particulier de la ligue Ile-de-France avec des comités départementaux différents en termes de territoire, de population, de moyen a été un handicap pour un pilotage par la ligue de l'accompagnement.

Enfin un frein majeur est évoqué, la ligue ne possède pas de référent salarié et/ou élu en charge du développement.

1.2 – Lorraine

Anthony Scremin, Président de la CREF fait la présentation.

Création d'un Comité de pilotage avec des membres de la formation du développement comprenant professionnel et élus.

Mise en place d'un séminaire pour présenter le projet de développement aux dirigeants, le projet Ligue.

Avant le lancement du programme, branche de développement déjà très forte, le projet accélère le développement sur la ligue, sa politique.

Mise en place formation accompagnateurs, essentiellement de salariés de clubs, une dizaine de personnes, **formation très intéressante, apport professionnel indéniable, sur l'aspect pédagogique, cas pratique comment animer des réunions, analyse de l'ensemble des pans de club.**

Puis par la suite, organisation de soirées de présentation du dispositif au sein des clubs, mais finalement pas tellement de demande car **le dispositif présenté semble assez lourd, tout** de même 5 clubs accompagnés.

En termes de personnel, il y a au niveau de la ligue, un agent de développement au sein de son département qui effectue réellement le travail dans le cadre des missions hors dispositif.

Au final, il est décidé une réorganisation du dispositif initial perçu comme devant aider à la création et au développement de l'emploi, or sur le territoire très peu de clubs employeurs donc peu de clubs visés par le dispositif.

Recentré sur de l'accompagnement au développement des clubs à travers différentes activités. Aujourd'hui un CTR développement est au cœur du projet.

L'idée est de répondre directement à la demande spécifique du club sur la mise en place d'actions spéciales. (ex : Baby ping)

Mise en place de soirée réunion des dirigeants sur des thématiques de développement, également des formations sur l'accueil, l'animation et la fidélisation des publics.

Par rapport à Uniformation, mise en place du dispositif création d'emplois : Pas forcément de données chiffrées sur la création d'emplois à travers le dispositif d'accompagnement.

Au cours des séminaires organisés différents axes sont abordés sur le développement, les nouvelles pratiques, présence d'une trentaine de dirigeants puis seconde réunion, lancement dispositif, FSE + ping santé lorraine, une cinquantaine de personnes présentes.

Séminaire de développement destiné aux élus de la ligue à la base.

Un avis globalement positif sur le programme même s'il a fallu le réorganiser en sortant un peu de la dimension Emploi pour plus l'amener sur le développement des activités pongistes au sein des structures accompagnées.

1.3 – Centre Val-de-Loire

Romain Bardin, Agent de développement à la Ligue présente le bilan.

A la base du programme, mise en place de trois séminaires dirigeants, puis recrutement de Romain Bardin en tant qu'accompagnateur développement, 14 accompagnateurs formés, CTD + ATD, également des bénévoles en charge du développement au niveau des ligues et comités départementaux.

Prise en charge du dispositif par la ligue, territoire très hétérogène : deux département urbains deux autres un peu moins. Ce qui frappe c'est la diversité des profils des clubs rencontrés, délicat de mettre en place le même dispositif partout.

Donc déclinaison en différents niveaux :

Niveau 1 : 20h, club employeur souhaitant créer ou pérenniser un emploi

Niveau 2 : 10h, club avec projet associatif mais ne pouvant pas créer un emploi

Niveau 3 : 5h, aider sur un projet de développement pour le club, déplacement au sein des clubs.

Plusieurs problématiques sont rencontrées : l'articulation Ligue/CD, manque de communication, le projet devient une priorité, **projet d'abord porté par la CREF**, aujourd'hui rejoint par la commission de développement.

Plusieurs actions afin de permettre l'évolution du Programme telles que la mise en place de cercle des dirigeants. L'idée est d'effectuer un turn-over au niveau des accompagnateurs rencontrant les différentes structures demandeuses pour déjà des questions de neutralité, il est important de mettre des accompagnateurs pas directement impliqué au sein des clubs.

Cela est délicat à mettre en place, car dirigeants très attaché à leur territoire, à leurs salariés.

Il faut noter la perte de certains accompagnateurs par rapport à ceux formés initialement.

Satisfaction générale par rapport au nombre d'accompagnements, permis notamment la création de deux groupements d'employeurs.

Le bilan actuel : **une trentaine de clubs suivis** soit de manière formelle ou informelle sur du développement, ou sur la création d'emploi et les demande de subvention, niveau 2 marche moins bien par contre.

Il est désormais prévu d'appuyer les actions communes au sein du territoire, mise en commun des actions réalisées, deux axes prioritaires de développement, les féminines et le ping santé.

Un document réalisé à destination des dirigeants, « les cahiers du dirigeant » un exemplaire par club, **inspiré un peu du livret d'accueil du nouveau dirigeant réalisé au niveau national mais reprenant plus nos problématiques locales.**

Problématique de comment faire vivre les documents, rapport avec la branche dirigeant, du livret du nouveau dirigeant

Une remarque négative sur le Niveau 2 de l'Accompagnement (10 h), celui-ci a du mal à fonctionner, car pas de formalisation de projet associatif. Pas de projet à long terme.

Le projet en est désormais au point où il faut sensibiliser auprès des clubs sur l'organisation territoriale et diverses contraintes arrivant, encourager vers l'entraide, la mutualisation des efforts.

1.4 – Languedoc-Roussillon

Emmanuel Boll, Conseiller en Développement de la ligue Languedoc-Roussillon et Julien Rocoplan, Président du CD 48 présentent le Bilan.

L'impact du dispositif est difficilement évaluable, deux raisons pour expliquer cela :

1) *dernière ligue a entrer dans le dispositif, trop tôt pour faire une réelle évaluation mais aussi un changement OPCA, de AGEFOS à UNIFORMATION*

2) choix des dirigeants de se lancer dans le ping santé.

Le bilan montre tout de même que cela a permis d'apporter de nouvelles réflexions pour les participants au séminaire (4 jours), 8 accompagnateurs formés, 4 de la ligue + 1 CD (la Lozère) et 3 clubs.

Il y a eu une ouverture vers d'autres pratiques notamment au niveau de l'entraînement.

La méthodologie fournie par l'intervenant extérieur est louée.

En termes de déploiement du programme, accompagnement de deux clubs volontaires, important que les gens soient acteurs de leur démarche. Déclinaison sur un comité départemental.

Les perspectives sont intéressantes notamment avec la nouvelle grande région Occitanie. Julien Rocoplan **insiste sur la mise en place de séminaire, table ronde notamment dans le département de l'Hérault, regroupement par territoire, permet la rencontre entre les gens.** *La thématique des réunions est choisie par les participants, plus un souhait de faire réfléchir sur certaines thématiques (ex : coût de la cotisation)*

Au sortir de ces réunions, a été mis en place un **outil Excel de gestion de club** permettant de calculer le coût des licences, gestion de planning des adhésions, etc... phase de test au sein du club de Mende.

La finalité est de montrer effectivement le coût de la pratique, voir le coût par joueur en terme de formation.

Si un octroi d'aide est permis, il peut donner le tarif prévisionnel, possibilité d'obtenir des montants.

Les différents Coûts sont automatiquement insérés, sortie été budget au final + rapport financier.

Le nom du Programme est **GESTT PING**, promotion du dispositif au cours de séminaires, permet d'avoir un suivi au quotidien simplifié. Plateforme modulable en vue de l'utilisation que l'on veut en faire, tous les modules sont indépendants.

Même si les résultats ne sont pas encore clairement identifiables, le dispositif est vraiment apprécié au sein du territoire et les perspectives d'évolutions importantes avec l'arrivée de la nouvelle grande région Occitanie.

1.5 – Pays de la Loire

David Lelievre, CTD du Maine-et-Loire présente le Bilan.

La ligue a fait partie de la 2^e vague du dispositif, promotion via séminaire et formation via Sportvalue, début en 2014-2015, **forte représentation des clubs**, 15 clubs accompagnés au départ, entité forte des CD bien structuré et indépendant.

Sept personnes à la base ont été formées, 5 CTD + conseiller en développement de la ligue et un autre conseiller de ligue, partage des clubs sur la première année.

Dispositif freiné en 2015/2016, 3 clubs accompagnés, sur la saison en cours dispositif tarde à se lancer.

A côté de ça, **mise en place d'un Groupe de Pilotage au Développement** composé du président et CTD de chaque département + Président de la ligue et conseiller technique

de ligue. *L'idée est d'harmoniser et mutualiser les moyens pour aller tous dans le même sens sur la réflexion sur le développement.*

Niveau de base de l'accompagnement: **Proxiping**, visite de clubs sur un format court, 2h30/3h, structurer ce niveau pour avoir une trame commune dans la réflexion. -> **Mise en place d'une valise de développement, documents numériques et papiers cf : guide de l'animation, présentation des divers produits fédéraux.**

Il est important et nécessaire que la ligue aille rendre visite aux clubs, répondre à leurs besoins, ne pas être en attente de la venue des clubs, être acteur et non spectateur du développement.

Surtout mise en place d'un dispositif majeur : Le Plan Emploi Club

Une aide à la mise en place et à la création d'emploi, 15 000€ réparti sur 3 ans (pour un temps plein), empreint de la ligue pour ce dispositif qui vient en complément des dispositifs de l'Etat existant, via le CNDS par exemple.

L'idée est de fournir une aide individualisée selon le projet du club. Par la suite, visite et droit de regard de la ligue sur du club prévu dans la convention avec la Ligue.

L'idée est de donner un coup de main supplémentaire vis-à-vis notamment de la pérennisation de l'emploi. Ce dispositif passe par la signature d'une convention entre la ligue et le club. (Pour le moment 1 seule convention signée)

Actuellement, une réelle réflexion est menée sur la mise en commun, l'harmonisation, la mutualisation de l'emploi via peut-être un Groupement d'Employeurs au niveau de la ligue qui contiendrait également différents clubs n'ayant pas nécessairement besoin d'un temps plein pour leurs activités. Peut-être éventuellement y intégrer aussi un ou plusieurs CD.

Ce dispositif a, à minima, permis au club de pérenniser l'emploi, de mieux se structurer, encore délicat de réellement chiffrer un nombre.

2 – FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS : QUELS EVOLUTIONS ? _____

2.1. - Quelle capacité de formation au niveau local ? Comment déployer au niveau régional le programme ADEV ?

- Centre Val-de-Loire

Romain Bardin soulève la question de définir si le niveau 2 prévu dans l'accompagnement (10 h) est-il réellement pertinent et répond aux attentes des clubs visés?

Il apparaît tout de même difficile de réellement évoluer l'impact du programme à l'heure actuelle car l'analyse ne se porte que sur une année, les impacts réels ne se révéleront sans doute qu'au cours de la prochaine olympiade.

Il semble tout de même intéressant de pouvoir poursuivre la visite de clubs spécifiques peut être moins ciblé sur la formalisation d'un projet.

- Pays de la Loire

Les représentants estiment qu'il faut promouvoir le dispositif de Niveau 1 baptisé sur leur territoire «Proxiping », valoriser ces visites à format court qui permettent de présenter différents outils, l'accompagnement niveau 1.

Il faut avoir pour objectif plus de candidats potentiels.

Le PEC a quant à lui du mal à se mettre en place, convention et dispositif peut être lourd à assumer pour les structures et visent un public déjà structuré qui cherche plus à pérenniser un emploi existant.

Enfin il faut construire une trame commune, un mode opératoire type sur la visite de club ne concernant pas seulement les personnes formées mais aussi d'autres personnes susceptibles de visiter les clubs. Réfléchir donc à un groupe de travail sur cette thématique.

- Languedoc-Roussillon

Avec la création de la nouvelle grande ligue, il est important de continuer en Occitanie pour amener de nouvelles idées et de nouveaux supports aux dirigeants de club.

Il faut avoir des personnes expertes sur la formation accompagnateurs, peut-être faut-il revoir le profil des accompagnateurs.

Dans tous les cas, s'il y a la volonté des dirigeants, le développement et la poursuite du programme est souhaitée.

Par ailleurs, Il faut accepter le projet de développement du club et en être à l'écoute même si celui-ci peut paraître différent du projet ligue.

- Lorraine

Anthony Scremin évoque **l'importance de conserver l'aspect diagnostic des clubs visités et accompagnés, à condition d'être en mesure de l'orienter par la suite de lui proposer des solutions réelles et réalisables.**

Il faut les accompagner à développer l'activité, soit maîtriser la totalité du projet, soit organisation au niveau de la ligue.

Il est par ailleurs nécessaire de **segmenter l'accompagnement soit sur un format généraliste, sinon par la mise en place importante d'un format spécial via un guide de formation flash** (voir aussi avec des structures existantes spécialiste sur différents thèmes si des formations sont possibles à mettre en place. (CDOS, COSMOS...)).

- Ile De France

Programme pour le moment au point mort, il faut le relancer.

Le Conseil Régional et la DRJSCS ont demandé d'élaborer un projet sportif territorial concerté qui comprendra un volet développement, projet qui devra être fait avec l'ensemble des comités départementaux.

Qu'est-ce qu'on fait ? Comment on le fait ? **La ligue est également en attente d'un salarié sur la ligue sur un poste spécialisé sur le développement.** Poste qui devrait être créé en 2018-2019 ou 2019-2020.

Sur la saison en cours, la ligue s'est concentrée sur la formation continue des éducateurs et des entraîneurs avec la création de plusieurs formations.

Au regard des différents témoignages recensés il semble donc y avoir deux niveaux dans l'accompagnement des diverses structures :

Niveau 1 : Rencontre et collaboration avec le club, aide ponctuelle sur un sujet identifié par le club.

Niveau 2 : Mise en place d'un réel projet de développement pour la structure, collaboration sur l'intégralité de la mise en place entre la ligue, l'accompagnateur et la structure concernée.

2.2. - Quelles formations de formateurs pour le programme ?

Il apparaît nécessaire de se renseigner sur ce qui peut être éventuellement en place au sein d'autres structures, d'autres disciplines sportives ex : la FFGym volontaire.

Romain Bardin énonce l'importance de **reformer des accompagnateurs. Si des formations en interne peuvent être réalisées par les accompagnateurs actuels, il reste toujours intéressant d'avoir un regard externe et donc un formateur qui n'est pas issu du tennis de table.**

De plus, un réel besoin pour les entraîneurs de club, d'avoir une formation leur permettant de montrer la diversification des activités possibles sur le métier d'entraîneur, permet également de **transmettre une vision pour le club en termes de développement.**

Quelques manques sont tout de même soulevés sur la formation sport value : l'absence de suivi après la formation, même format sport value avec une partie suivi du club accompagné. Il y a eu un **manque d'apport d'éléments sur le suivi par Sportvalue.**

Il ressort tout de même de ce tour de table, des échanges entre les territoires ayant bénéficié de ce programme d'accompagnement une grande volonté de mutualisation des outils réalisées par les différents territoires, partage des bonnes pratiques faites autour de cette thématique.

Un espace est d'ailleurs construit et opérationnel sur PERFTT2.0, à notre disposition pour pouvoir déposer dessus les différentes informations et outils pouvant permettre d'harmoniser les bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire.

2.3. - Quel projet pour la nouvelle olympiade ?

Une reconstruction du projet est à prévoir au niveau national. Mais avant de décliner la diffusion et l'organisation des documents au niveau plus local, sur programme, il est impératif de retravailler la définition de la formation.

Alain Coupet soumet aux représentants des ligues 3 scénarios possibles pour ce projet pour le mandat à venir et leur demande leurs avis respectif sur la question

Présentation des 3 scénarios :

- 1) **Arrêt du programme**, continuité dans les régions concernées
- 2) La FFTT organise les **formations croisées** entre les territoires par des moments d'échanges, de partage et de construction de projet
- 3) **Déploiement total du Programme originel tout en le réadaptant**, implication des régions demandeuses qui n'ont pas été sollicité à la base.

Pour l'ensemble des ligues c'est le troisième choix qui ressort unanimement avec différents axes de réflexions qui sont avancés :

Il est déjà nécessaire de conserver une structure externe travaillant et accompagnant sur ce projet car **il est bénéfique d'avoir un regard extérieur sur le développement** des activités pongistes afin d'éviter tout manque d'objectivité.

Il faut de plus se donner les moyens de **mettre à la disposition des ligues des experts** sur les différents domaines touchés (fédéraux ?).

Il serait également de bon ton **que les ligues ayant bénéficié du programme se proposent comme tuteur des autres ligues** souhaitant intégrer le programme, faire de l'accompagnement au programme d'accompagnement. Il y a de plus le cas particulier de territoires ayant participé à ce programme et qui se sont désormais agrandis via les fusions pour les grandes régions, c'est le cas du Languedoc-Roussillon avec l'Occitanie et de la Lorraine avec le Grand Est, il est déjà acté au sein de ces nouveaux territoires d'étendre le dispositif.

Au-delà de cela il est également souhaitable d'organiser des **temps de formation communs** entre les différents territoires et d'intégrer à ces temps-là des potentiels futurs accompagnateurs pour chacun des territoires.

L'ensemble des territoires est donc d'accord pour dire que **le programme doit être conservé et même développé voir repensé et restructuré sur certains aspects** ; il faudra donc pour cela tenir compte des échanges réalisés au cours de ce rassemblement.

CONCLUSION :

Le bilan du Programme est donc **globalement satisfaisant** car il a permis de développer diverses activités au sein des structures, de **consolider malgré tout l'emploi existant** sur les territoires. Mais il permet aussi **d'activer les consciences en terme de développement, de penser en projet sur du long terme.**

Il faut peut-être envisager un rassemblement avec l'ensemble des acteurs du dispositif (les accompagnateurs), échanger sur ce qui a posé problème dans l'accompagnement concret du club ? Puis par la suite **envisager clairement la mutualisation des outils créés.**

Au niveau fédéral, il pourrait y avoir la création d'un groupe de réflexion, faire des temps d'échanges entre les acteurs, échange des bonnes pratiques.

Il **faudra cependant redéfinir une politique et un projet commun** afin de continuer à porter ce projet avec comme objectif de toucher tous les territoires souhaitant bénéficier du Programme.

Alain conclut le rassemblement en remerciant l'ensemble des personnes ayant effectué le déplacement pour la **richesse de leur présentation** et la **volonté de partage** des expériences et de construction collective lors des échanges réalisées au cours de la journée.

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION**INSTANCE SUPERIEURE DE DISCIPLINE**

Compte-rendu de la réunion tenue au Siège de la FFTT, Paris 13^e
en date du 10 février 2017 à 11h00.

Objet : Recours de Monsieur Hubert NOAH ESSOMBA à l'encontre de la décision de l'instance nationale de discipline du 9 décembre 2016.

Présents :

Monsieur Joël CHAILLOU, Président de l'instance supérieure de discipline ;
Messieurs Gilbert CHAVEROT, Gérard CORGNAC, François DE PINEL et Marcel RETAILLEAU,
membres de l'instance supérieure de discipline.
Monsieur Hubert NOAH ESSOMBA, Reims Olympique TT

Absents excusés :

Messieurs Bernard BARBIER, et Christian RIGAUD, membres de l'instance supérieure de discipline.

Rappel des faits :

Le 15 octobre 2016, lors de la 3^e journée de la phase 1 du championnat de France par équipes, le joueur Hubert NOAH ESSOMBA a reçu un carton jaune pour geste violent ayant entraîné la dégradation d'une table.

Le 20 octobre 2016, le président de la commission sportive fédérale transmet ce dossier disciplinaire au secrétaire général de la FFTT pour saisie éventuelle de l'instance nationale de discipline.

Le 22 novembre 2016, Hubert NOAH ESSOMBA est convoqué devant l'instance nationale.

Le 9 décembre 2016, l'instance nationale de discipline décide d'infliger à Hubert NOAH ESSOMBA une suspension ferme pour la première journée de la phase 2 du championnat de France par équipes saison 2016-2017 accompagné d'une condamnation à rembourser les dégâts causés sous un délai de deux mois.

Le 29 décembre 2016, Hubert NOAH ESSOMBA fait appel de cette décision auprès de l'instance supérieure de discipline de la FFTT.

L'intéressé ayant été régulièrement convoqué pour assister ou se faire représenter à la présente audience, la séance a été ouverte.

Déroulement de la séance :

- 1) Vu l'ensemble des pièces versées au dossier ;
- 2) Vu le courrier de M. Jean-Pierre DEHONDT du 24 janvier 2017 ;
- 3) Après avoir entendu M. Hubert NOAH ESSOMBA ;
- 4) Après débats et échanges entre les membres de l'instance.

Considérant que :

- a) Les faits sont reconnus et regrettés par l'intéressé ;
- b) L'intéressé présente des circonstances atténuantes nouvelles.

par ces motifs :

Article 1 : L'instance supérieure de discipline maintient la décision de l'instance nationale de discipline du 9 décembre 2016 (une rencontre de suspension pour la prochaine journée de championnat de France par équipes et remboursement des dégâts occasionnés) mais accorde un délai de paiement supplémentaire jusqu'au 30 juin 2017.

Article 2 : L'instance supérieure de discipline accorde à M. Hubert NOAH ESSOMBA un règlement échelonné de février à juin 2017.

Article 3 : Conformément à l'article 17, alinéa 2 des organes disciplinaires, cette disposition sera publiée au bulletin de la FFTT.

M. François DE PINEL
Secrétaire de séance

M. Joël CHAILLOU
Président ISD

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité national olympique et sportif français aux fins de conciliation prévue au IV de l'article 19 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984.

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION**INSTANCE SUPERIEURE DE DISCIPLINE**

Compte-rendu de la réunion tenue au Siège de la FFTT, Paris 13e
en date du 10 février 2017 à 11h30.

Objet : Recours de Monsieur Ludovic LIEVRE à l'encontre de la décision de l'instance régionale de discipline de la ligue Poitou-Charentes du 12 décembre 2016.

Présents :

Monsieur Joël CHAILLOU, Président de l'instance supérieure de discipline ;
Messieurs Gilbert CHAVEROT, Gérard CORGNAC, François DE PINEL et Marcel RETAILLEAU,
membres de l'instance supérieure de discipline.

Absents excusés :

Messieurs Bernard BARBIER, et Christian RIGAUD, membres de l'instance supérieure de discipline.

Monsieur Ludovic LIEVRE, Saint-Léger-de-Montbrun PPC

Rappel des faits :

Le 16 octobre 2016, lors de la rencontre de Promotion Régionale, poule A, du championnat de France par équipes, opposant Saint-Léger-de-Montbrun à Breuil-Chaussée, le joueur Thierry FOULARD aurait attrapé Ludovic LIEVRE par le col de la chemisette et l'aurait menacé.

Le 20 octobre 2016, la commission sportive départementale demande la saisie de l'instance régionale de discipline à la suite de cet incident.

Le 5 décembre 2016, le Président de l'instance régionale de discipline adresse un courrier à Ludovic LIEVRE.

Le 12 décembre 2016, l'instance régionale de discipline décide d'infliger à Ludovic LIEVRE une suspension de participation au championnat de France par équipes d'une rencontre ferme, d'une rencontre avec sursis et une formation en arbitrage pour propos inconvenants.

Le 29 décembre 2016, Ludovic LIEVRE fait appel de cette décision auprès de l'instance supérieure de discipline de la FFTT.

L'intéressé ayant été régulièrement convoqué pour assister ou se faire représenter à la présente audience, la séance a été ouverte.

Déroulement de la séance :

- 5) Vu l'ensemble des pièces versées au dossier ;
- 6) Vu le courrier de M. Ludovic LIEVRE du 2 février 2017 ;
- 7) Après débats et échanges entre les membres de l'instance.

Considérant :

- a) Les faits présentés par M. Ludovic LIEVRE dans son courrier ;
- b) La fonction de juge-arbitre de M. Ludovic LIEVRE.

par ces motifs :

Article 1 : L'instance supérieure de discipline annule la décision de l'instance régionale de discipline du 12 décembre 2016 prise à son encontre.

Article 2 : L'instance supérieure de discipline suspend M. Ludovic LIEVRE d'une rencontre avec sursis au championnat de France par équipes et l'oblige à participer à une session de mise à jour des connaissances AR-JA1 lors de la 1^{ère} phase de la saison 2017-2018. A défaut, la suspension avec sursis deviendra une suspension ferme.

Article 3 : Conformément à l'article 17, alinéa 2 des organes disciplinaires, cette disposition sera publiée au bulletin de la FFTT.

M. François DE PINEL
Secrétaire de séance

M. Joël CHAILLOU
Président ISD

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité national olympique et sportif français aux fins de conciliation prévue au IV de l'article 19 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984.